

NEUVIÈME ANNÉE

Subvention du Conseil Général

Travailler pour la Corse



Et dans tous les domaines

REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MODERNE Historique, Littéraire et Bibliographique

SOMMAIRE

BBATUCCI (D' SÉVERIN).	Le général Charles Abba- tucci	97
	Un bataillon royal anglo- corse	107
CCIONI (CAMILLE)	Les tours de l'île de Ca- praja	119
URZI (Toussaint)	La croix de la Calanque (légende)	121
ARISELLA (D' Piero)	L'industrie de la pêche en Corse	125

BLIOGRAPHIE. — Les premiers commis des Affaires étrangères. — La Corse, île de beauté. — Chansons rennoises. — Mattea. — Gallone ou Phonneur corse. — Pluie. — Un cavalier, le colonel Taylor. — Journaux et revues, etc.

OUVELLES en quelques lignes : Géographiques, économiques et tourisliques.



DIRECTION :

ofesseur A. Ambrost-R., 9, place du Général-Beuret, PARIS (XVº)

COMPTE POSTAL : Paris 813.42



A NOS LECTEURS

La Revue de la Corse, fondée en 1919 par M. CLAVEL, se tient à l'écart de toute question politique et ne se soucie que des questions scientifiques et économiques relatives à la grande île française. C'est une publication illustrée de 48 pages au moins et paraissant tous les deux mois, soit six numéros par an.

Le montant de l'abonnement annuel est maintenu au-dessous de sa valeur commerciale, car la Direction persiste dans son intention d'en faire un organe de vulgarisation des questions corses, à la portée de toutes les bourses. Il est de quinse francs pour la France et les colonies, de vingt francs pour l'étranger.

Toutefois, la Direction, pour lui permettre d'accroître l'abondance du texte et de l'illustration, accepte volontiers que les abonnés portent spontanément leur versement à vingt et à vingt-cinq francs.

Elle leur demande davantage: c'est de communiquer la Revue et de recruter des abonnés. Plus le nombre en sera grand, plus l'importance du périodique augmentera.

Elle prie instamment les abonnés de lui faire connaître leurs changements de résidence et de domicile.

Elle accepte enfin les offres de publicité commerciale (feuilles rouges) dans le seul but de couvrir en partie ses dépenses. Les tarifs, identiques à ceux des autres Revues, sont : de 500 francs pour une page annuelle, de 250 francs pour une demi-page, de 150 francs pour un quart de page.

Encourager cette Revue est un acte de patriotisme qui n'a jamais été plus nécessaire.

REVUE DE LA CORSE

ANCIENNE ET MODERNE

Le Général Charles Abbatucci

(1771-1797)

Un jour, raconte le comte de Puymaigre (2), on vit s'avancer sur un point de l'Isar deux hommes à cheval. Ils sont sans escorte. L'un a 26 ans. A l'écharpe bleue, au panache tricolore, on reconnaît le général de brigade républicain. L'autre, plus jeune de deux ans, a la plume blanche au chapeau, le brassard fleurdelisé au bras gauche. Tous deux sont braves, brillants, généreux, rivaux de gloire. Ils s'estiment parce qu'ils se sont souvent combattus.

« Monseigneur, dit le général républicain, vous n'aviez pas besoin de naître prince; fils de charbonnier, vous auriez le

même grade dans l'armée française. »

Le jeune émigré auquel s'adressaient ces paroles était un Condé, Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, et celui qui les prononçait le général de brigade Charles Abbatucci.

Il était né en Corse, dans la piève de Talavu, à Zicavu, le 15 novembre 1771, deux ans après la naissance de Napoléon Bonaparte, de Marie-Ange della Costa et de Jacques-Pierre Abbatucci, dont la carrière fut aventureuse, car docteur en médecine de la Faculté de Padoue, collaborateur puis adversaire de Paoli, lieutenant-colonel au régiment provincial corse sous Louis XV, il fut condamné aux galères, réhabilité et fait maréchal de camp, avec le cordon de Saint-Louis, sous Louis XVI et général de division sous la Convention.

Charles était destiné à la carrière des armes et, lorsque le généalogiste du roi Louis XV, Chérin, conseiller à la Cour des Aides, eut établi que la famille Abbatucci était noble

(2) Cité par Henri-Robert: La mort du duc d'Enghien, dans les

Grands procès de l'histoire. Payot, éditeur.

⁽¹⁾ Cf.: Le général Charles Abbatucci par Eugène Loudun, 1854. Boucquin, éditeur, rue de la Sainte-Chapelle, 5; — La vie du général Charles Abbatucci par Albert Maurin, 1856. Ledoyen, libraire, Palais-Royal, Galerie d'Orléans, n° 31.

depuis plus de deux cents ans, il fut admis à l'Ecole militaire dans les premiers mois de 1788, un an avant la Révolution.

Si l'on en croit M. Chopin d'Arnouville, qui fut son condisciple et devint préfet, c'était un élève zélé et studieux, dont les aptitudes exceptionnelles faisaient l'admiration de leur professeur, le savant bénédictin Dom Flamand. Au physique: figure de médaille romaine, teint basané, nez droit, yeux noirs, chevelure brune foncée.

Elève d'artillerie le 1^{er} septembre 1789, lieutenant en 1790, capitaine le 1^{er} novembre 1792, il fut alors désigné pour aller servir comme aide de camp de Pichegru, qui commandait

en Hollande l'armée du Nord.

A cette époque, la France de la Convention, à la recherche de ses frontières naturelles, se trouvait en fort mauvaise posture. A l'instigation de l'Angleterre, une coalition générale s'était formée et nos armées étaient obligées de faire tête sur tous les points du territoire: au Nord de la France, en Belgique, sur la région rhénane, aux deux extrémités des Pyrénées, à Perpignan et à Bayonne. L'armée du Nord, sous les ordres de Pichegru, et l'armée de Sambre et Meuse, commandée par Jourdan, avaient à lutter en Belgique contre les Anglais du duc d'York établis sur l'Escaut et les Autrichiens du prince de Cobourg établis sur la Meuse.

An moment où le jeune capitaine rejoint son poste, l'armée du Nord, soviétisée par les sociétés populaires, était dans un état lamentable. L'ennemi était maître de Valenciennes, de

Landrecies et du Quesnoy.

Après avoir rétabli l'ordre et la discipline, Pichegru se prépare à envahir la Flandre. Il bat le général Clairfayt, lieutenant du duc d'York, à Menin, puis à Thielt et échappe à une tentative d'encerclement des forces austro-anglaises réunies (victoires de Tourcoing, de Rounelain et d'Hooglede).

Les brillantes qualités militaires d'Abbatucci furent attestées sur le champ de bataille même d'Hooglede par les représentants du peuple Richard et Choudien, dans un arrêté daté

de Lille, le 22 prairial an II:

Attendu les services rendus par le citoyen Abbatucci et les preuves multipliées qu'il a données de courage, d'intelligence et de patriotisme:

Arrêtent que le citoyen Abbatucci, aide de camp du général en chef de l'armée du Nord, est nommé adjudant-général chef de brigade et qu'il touchera, à partir de ce jour, les appointements attachés à ce grade.

Signé: RICHARD, CHOUDIEN.

Abbatucci continua à se faire remarquer pendant la campagne de Flandre au siège de Charleroi, de Vanloo, de Maës-

tricht, de Nimègue et du fort de Grave, lorsqu'un incident faillit rompre une carrière qui s'annonçait déjà très brillante. On était en pleine furie démagogique et aux journées révolutionnaires de Paris s'ajoutaient les noyades de Carrier à Nantes. Cette rage destructive se propagea dans les armées elles-mêmes et un décret ordonna de passer au fil de l'épée tous les prisonniers. Abbatucci ne put retenir son indignation et, devant tous les officiers réunis, il déchira le papier fatal. Un pareil geste équivalait à un arrêt de mort et il ne fut sauvé que par le 9 thermidor.

C'est ici que se place aussi la grande trahison de Pichegru qui venait de quitter l'armée du Nord, suivi par Abbatucci, pour aller prendre le commandement de l'armée du Rhin et

Moselle. Le Directoire le remplaça par Moreau.

Cette armée, forte de 77.000 hommes, était ainsi disposée:

Aile droite: de Strasbourg à Huningue — général Ferino.

Centre: au pied des Vosges, sur une ligne Guermersheim
Kinis - Felsheim - Burveiller - Impflingen — général

Desaix.

Aile gauche: Albertsweiller-Hombourg — général Saint-Cyr.

Elle avait devant elle l'armée autrichienne de Wurmser, avec 80.000 combattants alignés sur l'autre rive du Rhin. Par son aile droite, elle avait déjà franchi le fleuve entre Kayserslauten et Otterberg, renforcée à son aile gauche par les émigrés de Condé.

L'aile gauche française était prolongée jusqu'à Dusseldorf par l'armée de Sambre et Meuse (76.000 hommes), commandée par Jourdan, et s'opposait à l'armée de l'archiduc

Charles forte de 92.000 combattants.

Le passage du Rhin ayant été décidé, Moreau nomma une Commission composée des généraux Abbatucci, Bellavesnes, Decaen, des colonels d'artillerie, Dedon, et du génie, Boisgirard, pour étudier le meilleur dispositif d'attaque. Ce fut le plan Abbatucci qui fut adopté et nous laissons ici son auteur l'exposer lui-même:

Au quartier général, le 21 prairial, l'an IV de la République française, une et indivisible.

L'adjudant-général Abbatucci au général Reynier, chef de l'Etat-major de l'armée.

Je reçois à l'instant, mon cher général, votre lettre d'hier et je

réponds sur-le-champ à l'article le plus essentiel....

Voici comment je conçois le projet de passage: faire passer 6,000 à 7.000 hommes sur les deux points de Kehl et de Gambsheim qu'on ferait suivre par d'autres troupes aussitôt qu'on pourrait. Employer 1.000 hommes environ à de fausses attaques vis-à-vis de Messen-

heim, de la batterie Bekler et aux environs de la Wantzenau. Vous en ordonnerez d'autres encore sans doute sur des points plus éloignés pour partager sur un grand espace l'attention de l'ennemi. Les véritables attaques de Gambsheim et de Kehl, et surtout la dernière ayant réussi, établir un et même deux ponts près de ce dernier endroit, faire passer l'armée destinée à agir sur la rive droite et marcher sans perdre un instant pour ne pas donner à l'ennemi le temps de préparer sa défense.

Si vous approuvez les premières bases du passage, marquez-le-moi promptement, je vous prie, et alors nous vous rendrons compte des

détails de l'exécution.

Il est très difficile de bien reconnaître l'autre rive; l'homme de Dedon partira, je crois, cette nuit et nous en tirerons ce que nous pourrons; il y a bien des petits bras qui augmenteront les difficultés, mais j'ai bon espoir et ce qui doit surtout faire réussir l'opération, après avoir fait ce que l'on peut pour la préparer, c'est le courage des troupes de débarquement. Permettez-moi de vous répéter de bien les choisir. — Salut et amitié.

Signé: C. ABBATUCCI.

C'est ainsi que 16.000 hommes furent rassemblés à Strasbourg sous les ordres du général Ferino, un bon manieur de sabre, mais qui maltraitait un peu la langue française, car il écrivit un jour à Abbatucci le billet suivant: « Vous voudrez bien faire indiquer une route en errière des postes avancée, à la présente ordomnance. » Ils furent partagés en quatre contingents, dont le plus important (1.600 hommes) avec sept bateaux sur l'Ill fut confié à Abbatucci et les trois autres aux généraux Montrichard, Decaen et Bellavesnes.

Le détachement d'Abbatucci aborda le premier et culbuta à la baïonnette les bataillons de Souabe. Après un combat acharné, à 2 heures du matin, toute la rive droite était entre nos mains. L'ennemi laissait sur le champ de bataille 500 tués,

500 prisonniers, 1.000 fusils, 13 canons.

Nous ne suivrons pas le général Moreau dans son imprudente offensive qui le mena jusqu'en Bavière. Pendant la marche en avant, Abbatucci fut toujours à l'avant-garde et s'illustra notamment au combat de Ramlach, dont il rendit compte en ces termes au général Ferino:

Ramlach, 26 thermidor an IV.

Le général de brigade, commandant l'avant-garde, au général Ferino, commandant l'aile droite de l'armée.

J'ai à vous rendre compte, général, des deux affaires du 25 et du 26, dont la dernière surtout sera fameuse dans les fastes de la noblesse française.

Je partis hier de Memmiengen; je rencontrai l'ennemi à Unger-

hausen..... (Suit la relation de l'escarmouche de Westerheim.)

Le 26, à 2 heures, les postes avancés de la 3° division d'infanterie légère, en avant de Ramlach, furent attaqués par l'infanterie noble du prince de Condé; elle répondit au qui vive, par les cris: d'Enghien-

Condé! vive le Roi! La décharge lui fit voir que son cri n'était pas le mot d'ordre; plusieurs tombèrent raides morts et les postes avancés s'étant repliés sur les bataillons placés à la tête du bois en arrière de Ramlach, ceux-ci reçurent les émigrés de la manière la plus énergique. Le combat s'engagea alors très vivement dans le bois; plusieurs émigrés, entremêlés dans les rangs de l'infanterie légère, criaient qu'elle était tournée et qu'il fallait battre en retraite. Reconnus, ils furent assommés à coups de crosse; cependant, ils cherchaient à gagner la gauche de l'infanterie légère, mais la 80° brigade d'infanterie, placée en échelon, les repoussa avec une très grande perte. L'infanterie noble, animée par la présence du duc d'Enghien et de tous les généraux de Condé, revint à la charge et se battit avec acharnement depuis 2 heures du matin jusqu'à 10 heures; mais, enfin elle dut céder à la valeur de nos troupes; elle s'est retirée en laissant 600 morts sur le champ de bataille, dont 50 chevaliers de Saint-Louis, 18 officiers supérieurs; deux de leurs généraux sont morts de leurs blessures à Mindelheim; l'un est le marquis Degolet; on croit que le second est le marquis de Thumery; plus de 800 blessés ont passé par Mindelheim, tant de l'infanterie noble que de la légion de Damas et d'autres corps de cavalerie. Ils nous ont laissé 4 caissons; je ne puis vous dire encore quelle a été notre perte, mais je l'évalue à 160 blessés, très peu de morts et une vingtaine de pri-

L'ennemi s'étant décidé à la retraite, je l'ai fait vivement poursuivre par le 4° dragons et l'artillerie légère commandée avec intelligence par le capitaine Foy... Je vous ferai connaître ceux qui se sont le plus distingués lorsque les chefs de corps m'en auront fait part; j'ai à regretter le chef et l'adjudant-major du 2° bataillon de la 3° brigade d'infanterie légère dont je n'ai pas encore de nouvelles.

- Salut fraternel.

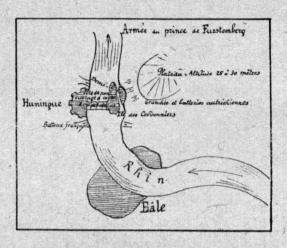
Signé: C. ABBATUCCI.

Lorsque la retraite fut ordonnée, du poste d'honneur de l'avant-garde, Abbatucci passa au poste d'honneur de l'arrière-garde, traversant, en combattant, les Montagnes Noires et le Val d'Enfer, dont Villars disait « qu'il n'était pas assez

diable pour y passer ».

C'est ainsi, talonnée par les troupes de l'archiduc Charles, que l'armée arriva dans les environs d'Huningue, le 21 octobre 1797. Après sa course aventureuse, elle se trouvait ramenée à son point de départ. Le fleuve que le jeune général avait franchi peu de temps auparavant, à la poursuite de la victoire, se retrouvait de nouveau devant lui au bout de la retraite et c'est ici que se place la dernière étape, la plus glorieuse et la plus tragique de sa brève carrière. Habent sua fata... Il y a des villes dont les destinées sont héroïques. Le siège d'Huningue allait commencer et, dans les premiers jours de brumaire an V, un général corse allait écrire la préface des exploits de Barbanègre.

Nous avons essayé de résumer dans le schéma ci-dessous la situation stratégique des deux armées en présence:



Sur la rive gauche, Huningue reliée à l'île des Cordonniers par un pont de bateaux; dans l'île, un ouvrage à cornes organisé en tête de pont; devant lui, séparée par un fossé d'eau de 20 mètres, une demi-lune. Pour défendre cette parcelle de terre qui marque encore la prise de possession de la France sur la rive droite du Rhin, Abbatucci a à sa disposition: la 3º légère, le 56º et le 89º de ligne. Ces troupes sont épuisées par les longues marches; elles sont sans vêtements et sans souliers; elles n'ont pas d'abris et de bois de chauffage pour se protéger contre les rigueurs de la température. Mais leur moral est excellent. Elles sont appuyées par des batteries installées en amont et en aval d'Huningue qui prennent le fleuve en enfilade.

Sur la rive droite, s'aligne l'armée du prince de Furstemberg, adossée à un mamelon de 30 mètres d'altitude, le long d'une tranchée parallèle au cours du fleuve. Elle est bien ravitaillée,

bien pourvue et soutenue par le succès de l'offensive.

Dès que le général Abbatucci reçoit l'ordre du général Reynier d'assurer la défense de la tête de pont, il prescrit, à son tour, le 8 brumaire, les dispositions de détail suivantes: le chef de brigade Cassagne est nommé commandant de l'ouvrage et doit établir son service de manière à ce que la relève des troupes de la demi-lune se fasse tous les deux jours; le citoyen Foy, capitaine d'artillerie légère, a le commandement de l'artillerie de la tête de pont. Le capitaine Forno lui est adjoint; le chef de brigade Vignes dispose des troupes cantonnées dans la place d'Huningue... Celles destinées à la défense de la tête de pont ne sont point obligées d'y travailler. Si cependant quelques soldats veulent le faire de bonne vo-

lonté, ils recevront, comme les autres, dix sols par jour et

une ration d'eau-de-vie de plus, etc.

Pendant ce temps-là, le prince de Furstemberg ne perd pas son temps. Dans la tranchée déjà creusée, il fait établir 13 batteries. Puis cheminant à travers un boyau, les Autrichiens vont creuser une deuxième parallèle à peu de distance de la demi-lune. Aucune de ces manœuvres n'échappe à Abbatucci qui en informe le chef d'état-major général (6 frimaire).

L'ennemi travaille maintenant à une batterie d'où il menace la tête de pont. Vous jugez bien que je ne l'ai pas laissé travailler tranquillement. Hier, les batteries de l'île et de la digue ont commencé à faire feu aussitôt qu'on a découvert les travailleurs. Il a riposté par toutes ses pièces et il s'est établi une forte canonnade. Les ricochets ont porté plusieurs boulets sur le pont et nous avons eu plusieurs bateaux percés, que l'on a changé très lestement.

Comme il nous est impossible d'empêcher l'ennemi de travailler la nuit, nous avons pris le parti de faire des travaux de contre-approche et nous commençons cette nuit à cheminer aussi le long du Rhin, en couvrant notre flanc droit comme il couvre son flanc gauche. Nous leur épargnons ainsi la moitié du chemin et quand

nous serons à portée, je ferai travailler les hussards à pied.

La lettre est joliment tournée et presque amusante. Cependant, l'orage s'amoncelle et, le 27 novembre, Furstemberg fait sommer Abbatucci de rendre la place. Il répond simplement: « Venez la prendre. » Aussitôt, un feu d'enfer se déchaîne, les boulets pleuvent sur les buttes de terre et les ouvrages. L'artillerie du général Foy riposte avec vigueur. Abbatucci est sur la brèche, au milieu des combattants.

Lorsque la brise qui souffle sur le fleuve eut emporté les flots de fumée vomis par les canons, les couleurs nationales flottaient toujours sur l'île des Cordonniers, mais le pont de bateaux s'en allait à la dérive. Ce furent les troupiers qui donnèrent le mot de la situation: « Nous voilà dans une tête

de pont sans pont! »

Abbatucci rend compte à Moreau de l'événement:

Au quartier général d'Huningue, le 8 frimaire an V.

Le prince de Furstemberg, mon général, m'a sommé ce matin. Vous verrez la copie de sa lettre et ma réponse. Le feu a recommencé à une heure de l'après-midi. Malgré tout ce que nous avons pu faire, leur nombreuse artillerie a tellement fracassé le pont, qu'il a été coupé et emporté par la rapidité du fleuve. Nous sommes donc dans la tête de pont. Cet événement n'a nullement intimidé les braves gens qui doivent la défendre.

Il nous reste encore quelques bateaux avec lesquels je vais tâcher de nous faire conduire des vivres et des munitions. J'avais déjà eu la précaution de faire mettre 160.000 cartouches dans les petits magasins. Je tâche aussi de faire établir un pont volant, mais les officiers de pontonniers désespèrent de le faire; ils manquent des choses

les plus essentielles et je n'y compte pas.

Je vous envoie, mon général, un courrier pour que vous veniez Je plus promptement possible à notre secours. Si vous pouviez nous envoyer avec célérité une vingtaine de bateaux, nous pourrions encore rétablir notre pont; mais il n'y a pas de temps à perdre.

En attendant vos ordres et vos secours, je serai ferme comme un

roc dans le poste où vous m'avez placé.

Le général de brigade CH. ABBATUCCI.

Moreau, fort occupé lui-même au pont de Kehl, lui répond le lendemain;

Armée de Rhin et Moselle.

Au quartier général de Schiliket, le 9 frimaire an V de la République française.

J'ai reçu, mon cher général, votre lettre d'hier. Notre grand pont a été également rompu, de sorte que nous ne pouvons vous envoyer aucun ponton. Je donne l'ordre au général Elbé de vous faire passer promptement des bateaux d'Ill pour votre communication. Vous devez avoir déjà un bac à traille, et je ne vois pas pourquoi on n'établirait pas le pont volant qui a déjà été placé avant le pont.

Quant à votre défense, je ne puis que m'en rapporter à votre prudence et à vos talents. Je suis bien certain que, quand vous quitterez la tête de pont, c'est qu'il n'y aura guère possibilité de la tenir.

MOREAU.

Nous voici au 30 novembre. La nuit est venue; la campagne est plongée dans l'obscurité et l'on n'entend que le bruit de l'eau du fleuve qui s'écoule le long de l'île des Cordonniers. Auprès des feux de bivouac éteints, les pieds dans la boue, l'arme à la bretelle, les défenseurs, assoupis, frissonnent sous la morsure de la bise d'automne. Abbatucci est sous sa tente, entouré de son état-major: les chefs de brigade Vignes et Cassagne, le commandant Poitevin, le capitaine Foy. A la lueur d'une chandelle, il leur lit des passages du chef-d'œuvre de Virgile, l'Enéide. Tout à coup, l'appel aux armes retentit. Les officiers se mettent debout, mais Abbatucci les prie d'attendre pour terminer les derniers vers du poète:

Ultor eris mecum, aut aperit si nulla viam vis, Occumbes pariter.....

(Tu seras mon vengeur ou, si nous ne pouvons pas triompher par la force des armes, nous mourrons ensemble pour la patrie.)

Dans la demi-lune, un corps à corps terrible s'est engagé. On se bat non à la grenade, mais avec des obus, sur l'exemple d'Abbatucci, qui les lance, mèche allumée, sur les assaillants. Dans l'étroit réduit, l'artillerie demeure impuissante. Alors le général imagine une dernière manœuvre et ordonne la retraite sur la tête du pont où dorment les canons du capitaine Foy. Libérés de leur silence, ils foudroient à leur tour, à bout portant, le flot ennemi.

Quand le jour reparut, le pavillon tricolore flottait toujours sur la demi-lune reconquise. Les Autrichiens avaient disparu

laissant 2.000 hommes hors de combat.

Le général victorieux parcourait le champ de bataille pour se pencher sur les blessés et les mourants, lorsqu'un grenadier hongrois, gisant au fond d'un fossé, l'ajusta avec son fusil. Abbatucci s'affaissa entre les bras du capitaine Foy. Le coup de feu lui avait labouré le ventre et la blessure était mortelle. Cependant, transporté sous sa tente, il eut encore la force de dicter une lettre au général Feuriez pour le général Moreau.

Ce dernier répondit aussitôt:

J'ai reçu, mon cher général, votre lettre du 11 avec le rapport du général Feuriez. J'attends votre guérison pour me féliciter de vous avoir confié le commandement de la tête de pont d'Huningue. Il vous fait le plus grand honneur et je ne doute pas que le gouvernement ne vous témoigne toute sa reconnaissance.

Nous sommes ici serrés d'assez près, ce qui ne serait rien si les moyens ne nous manquaient pas. Tout cela nous met dans l'impossi-

bilité de pratiquer une voie.

Lorsque cette lettre parvint au camp d'Huningue, la mort était déjà venue. Le 2 décembre, à 11 heures du matin, Abbatucci s'était éteint doucement, au milieu de ses camarades (3), en murmurant comme dans un rêve ces derniers mots: Pour la patrie! Au nom de la garnison, le chef de bataillon du génie Poitevin fut chargé d'élever une pyramide en son honneur dans la demi-lune, où il avait combattu et triomphé, avec l'inscription suivante:

Au général Abbatucci né à Zicavo, en Corse.

Dans la nuit du 10 au 11 frimaire an V, à l'assaut donné par les Autrichiens, il fut atteint dans le flanc d'une blessure mortelle de laquelle il mourut le 12 frimaire an V de la République française, dans la 26° année de son âge.

Soldat, qui que tu sois, respecte sa mémoire.

⁽³⁾ Le général Foy s'est toujours souvenu du camarade qui était tombé dans ses bras en recevant le coup mortel, et dans une lettre adressée le 19 février 1819 au président de la Commission du monument érigé à Huningue à la mémoire d'Abbatucci, on lit les passages suivants: « Dans un temps fécond en beaux talents et en grands caractères, je n'ai pas connu un homme plus remarquable qu'Abbatucci et qui promit davantage à la France... » — « C'est le moment de recueillir une cendre héroïque et de consacrer la mémoire d'un général qui fut un homme de génie, un soldat intrépide et bon citoyen. »

A son tour, le représentant du peuple Richard écrivait au Directoire exécutif (21 frimaire an V):

Vous devez être instruits, citoyens Directeurs, de la mort du bon et brave Abbatucci. La République a perdu en lui un bon citoyen et un excellent officier. Il est pleuré de tous ses camarades et il mérite les regrets de tous les Français.

Sans doute, vous vous empresserez de recueillir les particularités les plus intéressantes de sa vie militaire, si glorieuse et si courte. Je crois devoir vous transmettre le dernier trait de son courage et de son dévouement: il m'est attesté par plusieurs de ses frères d'armes.

C'est en chassant l'ennemi des ouvrages avancés de la tête de pont d'Huningue qu'Abbatucci a été blessé. Il fut atteint d'une balle au ventre; le succès commençait à se décider en faveur de nos guerriers, il ne fallait pas les décourager; dès qu'il se sentit blessé, il fut s'asseoir sur le talus d'une redoute et de là continua à donner ses ordres jusqu'à la sin du combat, sans laisser échapper aucune marque de faiblesse ni de douleur.

Abbatucci avait environ 26 ans. Il était rempli d'honneur, de talents, de vertus. Il a été, pendant trois ans, aide de camp de Pichegru; il en était tendrement aimé. Il laisse un père âgé et infirme, et un frère jeune et plein de courage (4). Ils n'ont pas besoin de

vous être recommandés.

Signé: RICHARD.

Le présent se compose de plus de morts que de vivants. Dix-huit ans après, lorsque Huningue fut de nouveau assiégée par 25.000 Autrichiens, l'héroique Barbanègre groupa les 140 hommes de la garnison autour du monument du général Abbatucci en leur demandant de suivre son exemple. Après douze jours d'un effroyable bombardement, il ne restait plus debout que 40 hommes épuisés et noirs de poudre, mais ils forcèrent encore l'admiration du général autrichien qui leur accorda les honneurs de la guerre.

SÉVERIN ABBATUCCI.

⁽⁴⁾ Il avait trois frères: Antoine-Dominique, chef d'escadron à 23 ans, qui périt pendant l'expédition d'Egypte; Séverin, lieutenant d'artillerie, agé de 18 ans, tué au siège de Toulon, et Pascal qui fut consul général à Trieste au temps du roi Murat et chevalier d'honneur du roi de Westphalie, Jérôme. « Superbe vieillard aux cheveux blancs et bouclés », dit la princesse Mathilde, dans ses Mémoires qui viennent de paraître dans la Revue des Deux Mondes. Il était le grand-père du conseiller d'Etat et du général de ce nom et père du garde des Sceaux, ministre de la Justice sous Napoléon III.

Un Bataillon royal Anglo-Corse

00000

On sait généralement qu'il y eut des bataillons anglo-corses. L'historien Renucci leur a lui-même consacré quelques lignes (1); de même Maurice Jollivet dans un ouvrage contemporain (2). Le capitaine Xavier Poli l'eût fait sûrement s'il avait pu terminer sa belle Histoire militaire des Corses. Mais tout cela est plutôt vague, et sans aller jusqu'à écrire sur ces troupes, dont la vie éphémère (pas même deux ans) ne le mérite pas, tout un volume, comme l'a fait un écrivain anonyme (Savelli?) à propos de la légion corse de Murat, roi de Naples (3), il nous a paru curieux, à M. le professeur Ambrosi dont un ancêtre y fut quartier-maître, ainsi qu'à nous dont le grand-père y fut capitaine (4), de recueillir quelques précisions sur ces bataillons, et pour cela d'utiliser certains documents s'y rapportant et provenant du premier de ces deux officiers.

Grâce à l'aimable suggestion de M. Ambrosi, plus qualifié pour ce travail, mais empêché par ses devoirs universitaires, et grâce enfin à son obligeante communication de la comptabilité du troisième de ces bataillons, héritage de son ancêtre le quartier-maître (6), il va nous être possible de tirer de ces

Naples, par un témoin oculaire. Marseille, 1851.

(4) Gio-Francesco Colonna de Giovellina (1756-1826). Voir l'article: Un Corse d'autrefois, dans le Bulletin des Sciences historiques de Corse, 1er trimestre, Bastia, 1924.

(6) Quartier-maître (c'est-à-dire maître des quartiers). On nommait ainsi un officier du rang de lieutenant ou de capitaine, qui était

⁽¹⁾ Occupassi del pari il Vicere dell'organizzazione di quatro battaglioni nazionali i cui capi furono Giampietri, Frediani, Quenza e Vincentello Colonna d'Istria (5). Qualche tempo dopo organizzo questi battaglioni in due reggimenti, che ebbero a colonnelli gl'Inglesi Montresor e Spingle: gli ufficiali furono tutti corsi. (Renucci: Storia di Corsica, libro settimo, p. 60. Bastia, 1834.)

⁽²⁾ Maurice Jollivet: Les Ánglais dans la Méditerranée (1794-1797), et comme sous-titre: Un royaume anglo-corse. Paris, 1899.

(3) Souvenirs historiques de la légion corse dans le royaume de

⁽⁵⁾ Par circulaire du Secrétaire d'Etat du 11 novembre 1794, signée Pozzo di Borgo (North n'était pas encore arrivé, ni même désigné), les tenenti colonnelli d'infanteria corsa recurent l'ordre de se mettre sotto gli ordini del signor tenente generale Stuart commandante in capite le truppe di Sua Maestà. (Bulletin des Sciences historiques, 3° trimestre 1920, p. 10.)

vieux papiers, non pas une étude complète, mais des détails intéressants, d'apporter en un mot quelques menues pierres à l'édifice historique de la petite patrie.

On lit dans l'ouvrage de Jollivet (p. 75): « Il fut donc, en « fin de compte, décidé qu'on lèverait un régiment corse composé de trois bataillons (7), de 500 hommes chacun, chaque » bataillon devant avoir à sa tête un lieutenant-colonel pris » parmi les officiers de l'armée anglaise. La solde allouée au « corps insulaire fut fixée à un taux inférieur à celle des « troupes d'Angleterre, mais elle était largement rémuné— ratrice, très supérieure en fait à celle des armées de la « République (6 pences, soit 12 sous par jour, pour chaque « homme (8); 4 francs pour les capitaines et 3 pour les lieu- « tenants). »

Avec les diverses pièces sous nos yeux: comptes courants avec le magasin; bons ou récépissés d'effets, bulletins de versement, situations numériques et comptes rendus au commandement, on peut reconstituer non seulement les noms des dix commandants d'unités de ce troisième bataillon, mais ceux de

chargé du logement, du campement, des subsistances et des distri-

butions, et, en outre, de la caisse et de la comptabilité.

Dans l'armée française, ce grade fut créé en 1762, mais le titre en fut implicitement abrogé par les ordonnances du 13 mai 1810 et du 19 mars 1823, en n'employant plus que le terme de trésorier.

(Dictionnaire Bouillet.)

Rendons hommage à l'officier comptable mentionné ci-dessus. Il paraît avoir trouvé le moyen de remplir, à lui tout seul et à la satisfaction générale, les fonctions maintenant réparties entre une demi-douzaine d'officiers: le trésorier et son adjoint, le capitaine d'habillement (ou du matériel) et son adjoint, le lieutenant d'armement, le porte-drapeau officier de casernement et enfin l'officier d'approvisionnement. Il est vrai qu'à cette époque l'administration était moins compliquée.

(7) Ceci est en contradiction avec la citation de Renucci faite au début. Il est plus que probable qu'après avoir envisagé la création de trois bataillons enrégimentés, on changea d'avis et que, les ressources du recrutement étant supérieures aux prévisions, on fut amené à créer quatre bataillons, mais cette fois autonomes et s'ad-

ministrant séparément.

(8) Pour compléter les renseignements sur la solde fournis par Jollivet, ajoutons que les feuilles de prêt, Foglie del prè (abréviation de presto), établies pour cinq jours, donnent les chiffres suivants: sergent 4 l. (lire) 5 s. (soldi), caporaux 3 l. 5 s., soldats et tambours 2 l. 5 s.; ce qui, converti en solde journalière, fait respectivement 17, 13 et 9 soldi. La ration de pain fournie en nature étant, d'autre part, tarifée à 3 soldi par jour, on voit qu'en réalité la solde des trois catégories d'hommes de troupe était de 20, 16 et 12 sous par jour.

presque tous les lieutenants et même des bas-officiers qui avaient eu occasion de signer in assenza del capitano. En voici l'énumération .

1re compagnie. — Valentini capitano, de Frediani tenente (9). 2º. — Tommasi capitano, Pasqualini tenente (succédera plus tard à son capitaine), Ambrosi tenente, Vidari aiutante (9).

3º. — Cristofari capitano, de Petriconi tenente, Pietro Poggi

4º. - Raffaelli capitano, Pasqualini tenente, Giovannoni alfiere.

5°. — Vittini ou Vittini capitano, Vittini tenente.

6º. — Petriconi capitano, Girolami tenente, Pasqualini ajutante.

- 7°. Andreani capitano, Bonavita tenente. 8°. Colonna (10) capitano, Giovannoni tenente, Crocicchia
- 9°. Agostini capitano, Merlani tenente, Santini alfiere. 10°. — Luporsi capitano, Giampietri tenente, Angeli alfiere.

Toutes ces compagnies sont en garnison à Corte (11).

Le quartier-mastro Ambrosi et le magasin du corps sont à Bastia. Le commandant du 3º bataillon est le lieutenant-colonel Giampietri, et le major (maggiore) s'appelle Paolo Morati. Plusieurs notes de service de lui (ordine) nous sont parvenues. On trouve enfin le nom d'un ajutante maggiore Pasqualini et d'un sargente maggiore Pieri.

Chaque compagnie comptait 7 ouvriers: 3 tailleurs (sarti),

3 cordonniers (scarperi), 1 ouvrier en fer (ferale).

L'effectif de chaque unité nous est connu par les bons d'ar-

(9) Tenente: lieutenant; alfiere: enseigne (l'alferez des Espa-

gnols); ajutante: adjudant.

(10) Une lettre de service pour cet officier, signée Trinkwater (le chef du cabinet militaire du Vice-roi), a déjà été reproduite dans le Bulletin des Sciences historiques de Corse. Datée du 12 mars 1796, elle dut être envoyée au moment de la réorganisation dont il sera

question plus loin.

(11) Cependant, par un bon de literie du 15 avril 1796, signé du sergent Favalelli, nous savons que la compagnie Agostini eut un détachement à Saint-Florent. De même, tout au moins en 1796, un détachement du 3° bataillon (devenu le 2° à la réorganisation) occupait la tour de Vizzavona, ainsi qu'il appert d'un récépissé du 11 août signé Pianelli. Ce gradé y prend en consigne, du lieutenant Ambrosi, quelque matériel.

Enfin, comme nous l'apprend la lettre du capitaine Pasqualini à son lieutenant, cette compagnie, en août 1796, détachait à Vivario

au moins une subdivision.

mement faits pour 49 fusili ou fugili, 49 baïonnettes, 49 gibernes (12). Sur l'un sont mentionnés 3 sabres (sciapole) pour le petit état-major (1 sargente maggiore, 1 sargente quartier-

mastro, I tamburo maggiore).

Une fois encadrés et constitués, les quatre bataillons royaux anglo-corses reçurent une sérieuse instruction militaire. Ils furent dotés d'un règlement de manœuvres fort bien conçu pour l'époque, suffisamment simple, clair et complet. L'exemplaire imprimé (en italien, bien entendu), que nous avons sous les yeux, comporte 22 pages, les 8 premières consacrées à l'instruction individuelle (Instruzione delle reclute), les 14 autres à l'instruction d'ensemble (Esercizio della compagnia).

Avec leur atavisme, leurs qualités militaires naturelles et acquises, ces troupes pouvaient constituer une élite. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire et commenter ce règlement, mais il faudrait y consacrer un article spécial et outre que la place nous manque pour cela, il serait peut-être d'un intérêt

trop exclusif (13).

On sait que l'Angleterre a toujours assuré un véritable confort à ses soldats nationaux, incontestablement mieux habillés, mieux équipés, mieux nourris que quiconque. Les soldats corses à son service bénéficièrent du même traitement et durent apprécier un bien-être auquel bon nombre d'entre eux n'avaient sans doute pas été accoutumés dans leurs pauvres villages. La liste d'effets de toute nature distribués à ceux du 3° bataillon confirme pleinement que rien d'essentiel ne leur manqua.

Dans le Stato delle forniture distribuite alle compagnie, en 1795, on voit qu'ils touchèrent des manteaux à capuchon (cappotte), des matelas (14) (strapunte), des couvre-pieds

(12) Le cinquantième soldat devait être le tambour.

(14) Tandis que certains objets, telles les couvertures, sont calculés en unités pour l'effectif total, d'autres, comme les matelas et traversins, ne correspondent qu'à la moitié de l'effectif. Les planches, au contraire, sont en nombre double (cent par compagnie, deux

⁽¹³⁾ Cet exemplaire porte le parafe du lieutenant-colonel Moore, adjudant-général, qui, avec le lieutenant-général Stuart, fit tant d'opposition au Vice-roi et décida ce dernier à demander leur rappel à Londres. Il l'obtint et il fut même question de faire passer Moore au Conseil de guerre. Après une brillante carrière, sir John Moore, devenu général en chef de l'armée anglaise en Espagne, périt glorieusement le 16 janvier 1809, à la bataille de la Corogne, où les Français furent vainqueurs et forcèrent les Anglais à se rembarquer.

(strapuntini), des couvertures (coperte), des marmites (marmitte), des bancs (banche), des tréteaux, par paires (trespidi pare), des planches de châlits (taole), à raison de 100 par compagnie, des haches (piole), des cognées (accette), des coins de fer (cugnoli di ferro), des pelles ou bêches (banghe

ou vanghe), etc.

Le 7 mai 1795 (15) (c'est donc la date de l'organisation définitive du bataillon), le magasin délivra, évidemment à titre de première mise, 490 paires de chaussures (scarpe pare), et autant de guêtres (pare di ghette), 490 chapeaux (cappelli), 490 plumets (piume), 490 cocardes (coccarde), 490 cravates (crovate ou crovattini), 490 cols d'uniforme (goletti), 490 chemises (camiggie) et, en outre, 49 yards (jardi) de drap rouge (panno rosso) et 44 1/2 de drap bleu (panno torchino) pour les sergents; 439 yards (jardi) de drap rouge et autant de drap bleu pour soldats, et 986 yards de petite laine pour doublures (lanetta per fodere dei vestiti), 142,13 yards de toile (tela per fodere), enfin 30 paires d'épaulettes (spalette) pour les caporaux.

Pour l'utilisation de ces draps, nous sommes partiellement renseignés. Le 4 juillet 1795, à Bastia, le tailleur Paolo Poggi livre à cinq compagnies 124 uniformes et, le 29 août suivant, le tailleur Pancrazio Santini en livre 134 à Corte (16).

Tous ces éléments réunis devaient fort bien habiller les nouvelles recrues royales anglo-corses et nous nous les figurons aisément dans leurs tenues toutes neuves, avec leurs éclatants habits rouges à trente-six boutons et à revers bleu turquin, leurs pantalons (pantaloni) du même bleu, leurs chapeaux à plume, etc. La seule chose qui nous chiffonne un peu, c'est la pénurie de linge de corps (une chemise par homme).

Il est bien question aussi de colotte, mais étaient-ce des ca-

leçons ou des culottes de drap?

Les perceptions précédentes correspondent bien à l'effectif

par homme, quatre par lit ou châlit). D'où il résulte évidemment que les soldats devaient être « amatelotés » par deux pour le couchage.

Malgré l'adoption actuelle des lits individuels, il en est encore ainsi avec les billets de logement et les habitants ne sont tenus à fournir, pour le couchage de la troupe, qu'un lit pour deux soldats

ou deux caporaux.

(15) A cette époque (au printemps de 1795, nous dit Jollivet), le commandant en chef des troupes anglaises et anglo-corses était le général Trigges, qui venait de remplacer le général Stuart disgracié.

(16) Nous allions oublier le fil et les boutons: filo torchino per cuggire detti abbiti (31 1/2 libre); bottoni grandi (1.472 dozene) et bottoni piccoli (1.026 dozene).

normal de 500 hommes par bataillon, mais il ne dut pas être toujours atteint, soit que le recrutement n'ait pas « donné » suffisamment, soit plutôt que les désertions aient fait des vides.

En effet, dans une situation numérique (non datée malheureusement), on ne trouve comme ayant droit à la ration de pain (presenti per la sussistenza del pane) que: 1 tenente colonello, 1 maggiore, 1 tesoriere, 8 capitani, 7 tenenti, 8 alfieri, 1 ajutante; 1 quartier-mastro, 1 cappellano, 1 chirurgo (17), 26 sargenti, 24 caporali (18), 9 tamburi, 226 soldati: total 312. Nous sommes loin du compte.

Cet incomplet n'était pas spécial à ce 3^e bataillon, car un bon de bois du bataillon Quenza (19), signé Vannuci quartiermaître, et égaré dans les pièces comptables de l'autre (Conto di legne, furniture dal 5 al 11 agosto 1795), est fait pour un lieutenant-colonel, 6 capitaines, 14 officiers subalternes et

308 bas-officiers et soldats (20).

Quant aux désertions (et presque toutes avec emport d'armes ou d'effets, quand ce n'était pas les deux), elles devaient être fréquentes, car les états nominatifs fournis par les dix compagnies en mentionnent 9 à la compagnie Valentini, 1 à la compagnie Tommasi, 14 à la compagnie Cristofari, 6 à la compagnie Raffaelli, 5 à la compagnie Vittini, 7 à la compagnie Petriconi, 18 à la compagnie Andreani, 2 à la compagnie Colonna, 8 à la compagnie Agostini et néant à la compagnie Luporsi, en tout 70, plus du septième de l'effectif, exactement 14 pour cent.

Si, comme il est permis de le supposer, le plus ou moins de qualités du chef influe sur la discipline et en particulier sur le chiffre des déserteurs, la compagnie du capitaine Gian-Francesco Colonna devait être une des mieux commandées,

ainsi que celle de Tommasi.

Peut-être toutes les désertions mentionnées plus haut n'étaient-elles pas définitives ou motivées par un/mauvais

(18) Chaque compagnie devait avoir trois sergents et trois caporaux.

(20) D'après le tarif indiqué sur ce bon de bois, la ration per giorno était pour un officier supérjeur 30 livres, pour un capitaine 20 l., pour un officier subalterne 10 l. et pour chaque bas-officier

ou soldat 4 l.

⁽¹⁷⁾ Cappellano: aumônier; chirurgo: chirurgien.

⁽¹⁹⁾ Ce bataillon était en garnison à Bonifacio, Celui du lieutenant-colonel Colonna de Leca (et non Colonna d'Istria, comme dit Renucci) était à Ajaccio. Quant au dernier (bataillon du lieutenantcolonel Frediani), nous n'avons pu découvrir sa garnison.

esprit. La preuve semblerait en être dans la lettre suivante trouvée dans le même dossier et adressée au lieutenantcolonel Giampietri.

Voici la traduction de cette rustique épitre qui, dans son

mauvais italien, semblait cependant mériter créance:

« Seigneur Colonel, — Le nommé Marco Crociccia, soldat de la compagnie Colonna, supplie humblement votre bonté en vous exposant qu'il n'a jamais déserté, ni jamais eu la pensée de faire ainsi, mais que, à ce moment-là, il se rendit coupable en demandant une permission qui ne lui fut pas accordée, pour une question de première importance, un écrit à faire à Castinetta (21), puis, après avoir fait cet écrit, d'être tombé malade et n'avoir pu rentrer promptement.

« Donc je suis à vos pieds et jugez (moi) d'après votre bonté, afin que je ne me retrouve pas malade dans la prison. Il ne m'est pas arrivé autre chose et je suis votre serviteur.

« Marco Crocінія (sic) de la compagnie Colonna. »

On ne connaît pas la suite donnée à cette naïve supplique, et si ce pauvre diable, qui ne savait même pas bien ortho-

graphier son nom, eut gain de cause (22).

Pour en finir avec ces désertions, disons que cette plaie ne fit que s'aggraver et qu'une récapitulation générale également nominative, datée cette fois (Corte, 15 janvier 1796), et mentionnant non seulement les objets emportés par chaque homme, mais la piève ou « paese » d'origine, donne un total de 94 déserteurs. Cette fois, c'est presque le cinquième de l'effectif normal. Le total des fusils emportés est de 37.

Que l'on serve sous le drapeau anglais ou sous le drapeau français, du moment que l'engagement a été librement con-

(21) Castineta, commune du canton de Morosaglia.

Qu'on ne s'étonne pas qu'un officier en activité fit en même temps partie de ce Parlement. La chose s'est vue souvent en France dans nos assemblées politiques, et il n'y a pas si longtemps, avant que la loi du 3 juillet 1891 l'ait déclaré incompatible, que nos officiers pou-

vaient encore être conseillers généraux.

⁽²²⁾ Il avait pourtant dans son commandant de compagnie un chef immédiat pondéré et éclairé, plutôt disposé, pensons-nous, à plaider sa cause auprès du supérieur commun. Ajoutons même que le capitaine Jean-François Colonna devait forcément avoir de l'influence, car, avant même que le bataillon fût créé, l'estime et la sympathie de ses compatriotes l'avaient envoyé siéger au parlement anglo-corse, qui se réunit à Bastia, le 6 février 1795, sous la présidence du vieux Giafferi, et qui était composé de deux députés pour chacune des 64 pièves. Ceux du Giovellina étaient deux Colonna, deux parents: l'un, nous l'avons dit, notre grand-père, du rameau de Pratu; l'autre, Anton-Santu, du rameau de Piedigriggiu.

senti, son abandon est déshonorant. Aussi notre amour de la précision n'ira pas jusqu'à reproduire cette liste de déser-

teurs et en affliger leur descendance.

On pourra remarquer, mais il est difficile d'en tirer une conclusion nette, que les pièves qui en ont fourni le plus sont Casacconi, Casinca et Tavagna, chacune 8, et Orezza 7, et que celles qui, au contraire, en comptèrent le moins furent Ajaccio, Bastia, Venacco et Vico, chacune un seul.

On vient de voir que nous avons décerné un bon point au capitaine Colonna pour la façon dont il semble avoir exercé son commandement.

Dans une autre circonstance (s'il s'agit bien de lui), il fut moins favorisé. D'après Jollivet, une aventure désagréable serait advenue à un capitaine Colonna, lors du bal que les officiers corses offrirent, à l'hôtel de ville, au Vice-roi

Elliot (23) de passage à Ajaccio (26-27 juin 1795).

La fête fut réussie, mais le lendemain on constata une légère mutilation à un buste jugé un peu encombrant et qu'on avait déplacé pour la circonstance. Cette insignifiante détérioration fortuite (un peu de plâtre de la quantité d'un pain à cacheter avait disparu à la hauteur du nez) fut transformée dans l'île entière, par les passions politiques, en outrage voulu, en assassinat du buste. Accusé âprement par les Paolistes de ce méfait, le capitaine n'eut cependant pas de peine à se justifier.

Ce corps d'officiers devait être, dans son ensemble, bien composé, car les demandes avaient été nombreuses, et le Viceroi n'avait eu que l'embarras du choix. Il écrivait, en effet, au premier ministre anglais: « Les prétentions de tout Corse, « noble ou non, sont montées à un degré partout ailleurs in- « connu. Non seulement on a, comme dans tous les autres « pays, à compter avec la vanité ou l'égoïsme des gentils-

(23) Sir Gilbert Elliot, chevalier, baronnet, membre de la Chambre des communes, membre du Conseil privé, Vice-roi de Corse (de 1794 à 1796) pour S. M. Georges III, roi de Grande-Protogra et de Corse

Bretagne et de Corse.

Ce n'est pas le premier vice-roi que la Corse ait eu. Déjà l'île, ballottée sous tant de régimes, avait été gouvernée par de hauts personnages ayant ce titre. D'abord, ce fut le célèbre et malheureux Vincentellu d'Istria qui l'avait eu pour le compte du roi d'Aragon, Alphonse V le Magnanime (de 1418 à 1434). Ensuite, sous notre roi Henri II, lorsque la Corse fut française une première fois, Giordano de' Orsini (que nous appelons Jourdan des Ursins), le fut de 1517 à 1559, jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis qui nous enleva notre conquête, au grand désespoir des insulaires.

« hommes, mais il faut tenir tête à la population entière.

« Pas un berger qui ne se reconnaisse le droit de dire qu'il « a servi la patria et qui ne croie mériter le rang d'officier;

dans les troupes corses, pas un gentilhomme qui ne se con-

« sidère comme négligé s'il n'a pas le commandement d'un

« bataillon. »

Remarquons que pareil fait s'était déjà produit lors de la création, sous Louis XV, du régiment Royal-corse (24). Lorsque l'ordonnance royale du 10 août 1739 eut paru, on trouva de nombreux volontaires, mais tous voulaient y entrer comme officiers (25).

Si tous ceux du 3^e bataillon étaient comme le capitaine Pasqualini, dont on verra aux Appendices une lettre (pièce III), on se fera une idée très favorable des bonnes relations qu'il y avait entre eux et de leur souci du bien du service. Cette lettre, malgré sa longueur, nous a paru mériter d'être reproduite.

Les corps de troupe tenaient-ils alors, comme maintenant, un « Journal des marches et opérations »? En tout cas, on ne possède pas celui du 3° bataillon, mais, toujours par Jollivet, on sait qu'il eut à fournir 300 hommes de la garnison de Corte (26) pour prêter main-forte à deux magistrats chargés d'exiger la rentrée des impôts, pour lesquels les habitants de la piève de Boziu se montraient récalcitrants.

(24) Pour rehausser l'éclat de la faveur faite aux insulaires, le roi décida que le régiment serait un régiment « royal ». Il en devenait ainsi le colonel titulaire, mais, en réalité, il se faisait remplacer par un colonel-lieutenant jouissant de toutes les prérogatives du chef de corps et en exerçant tous les droits.

(25) Cela n'empêcha pas, d'ailleurs, ce magnifique régiment d'être complètement constitué dès le 1^{er} janvier 1741, et de se couvrir de gloire sous Louis XV et Louis XVI, en Europe et en Amérique. Il suffit, pour en être convaincu, d'ouvrir le beau livre du capitaine Xavier-Poli « Histoire militaire des Corses », malheureusement

inachevé en raison de la mort de l'auteur en 1923.

(26) Le 3°/bataillon avait débuté par la garnison de Bastia, mais à la suite de la découverte d'un complot où sa coopération paraissait assurée aux conjurés, ce bataillon, signalé pour son indiscipline, fut transféré à Corte. Quelques-uns des officiers et un certain nombre de soldats furent en même temps déférés au Conseil de guerre. (Jollivet, ouvrage déjà cité.) D'après les dates de plusieurs opérations des compagnies avec le magasin, le changement de garnison dut se faire entre le 4 et le 18 août 1795. Ce fut même exactement le 4 au soir. Dans la correspondance du Secrétaire d'Etat North, publiée par le Bulletin des Sciences historiques de Corse (3° trimestre 1920), on lit: « Per meglior servizio del Rè, il battaglione commandato dal tenente colonnello Giampietri parte questa sera da Bastia affine di rendersi in Corte. » (Extrait de la lettre adressée, le 4 août 1795, à la Commission extraordinaire.)

Ces deux magistrats étaient corses. Ils crurent devoir essayer de la persuasion et entrèrent en pourparlers avec la population, puis, n'étant pas écoutés, ils reprirent le chemin de Corte avec la troupe « sans qu'une seule épée eût été tirée ».

Ce n'était pas seulement le recouvrement de l'impôt qui était mis en question, c'était l'existence même du régime. Aussi le gouvernement n'atermoya pas et ordre immédiat fut donné au major Pringle de prendre le commandement du 51° régiment, de 300 hommes du 3° bataillon corse et d'une centaine de gendarmes.

Le lendemain, à la pointe du jour, ce petit corps d'armée pénétrait dans la piève soulevée et, comme il était facile de le prévoir, Pringle recevait presque aussitôt une humble sou-

mission générale.

Trois jours après, il était de retour, ramenant avec lui tout le montant de l'impôt, ainsi que des otages pris parmi les meneurs. « Cette affaire — mandait Elliot — s'est terminée « sans la plus légère effusion de sang et n'a pas coûté 20 li- « vres au Gouvernement. »

Quelque temps après, le 11 novembre 1795, les majors Trinkwater, chef du cabinet militaire du Vice-roi, Montrésor du 18° d'infanterie et Pringle du 51°, étaient nommés lieutenants-colonels et les deux derniers allaient, en cette qualité, être utilisés dans le regroupement des unités anglo-corses. Il est temps de parler de cette nouvelle organisation qu'une lettre du Vice-roi avait provoquée.

En octobre 1795, sir Gilbert Elliot écrivait, en effet, au Ministre des Affaires étrangères, le duc de Portland: « Quant « aux bataillons, notre avis mûrement réfléchi est qu'on n'a « rien à attendre d'eux, à moins qu'on ne les place sous le « commandement et la conduite immédiate des officiers an- « glais. Aussi, ai-je proposé de réduire à deux les quatre « bataillons (27); de porter l'effectif de ces deux bataillons « à 500 ou 600 hommes chacun et de les placer sous le com- « mandement de deux lieutenants-colonels anglais, avec ad- « judants, quartiers-maîtres fourriers, sergents-majors, et « même plusieurs sergents anglais. J'ai confiance dans ce « mélange d'officiers et de sous-officiers corses et anglais... « Les Corses peuvent faire de bons soldats, même dans leur « propre pays. »

⁽²⁷⁾ Ce'sont ces deux bataillons, conservés et renforcés en cadres et en hommes, que Renucci (voir la note marginale du début) appelle due regimenti. Cette simple erreur de dénomination ne change rien à la réalité.

Cette réduction à deux bataillons entraînait la mise en réforme d'un certain nombre d'officiers corses. Pour adoucir la rigueur de la mesure et donner une compensation aux officiers mis à pied, le Vice-roi crut devoir « ajouter un lieutenant à chaque compagnie et augmenter chaque bataillon de

deux compagnies de flanc ».

Il était assez malaisé de mettre la main sur deux officiers anglais aptes à un commandement aussi nouveau que celui des deux bataillons ainsi réorganisés. On les trouva, comme il a été dit plus haut, dans le lieutenant-colonel Pringle, celui-là même qui avait réprimé le mouvement de Boziu, et le lieutenant-colonel Montrésor (28), du 18e régiment royal d'Irlande, qui parurent les mieux qualifiés pour remplir ces fonctions. C'est à ce dernier, officier d'avenir et qui devint, en effet, officier général, qu'échut le commandement de l'ancien troisièrhe bataillon devenu le second. La pièce II, aux Appendices, montre qu'avec lui le service se faisait dans les règles.

Au milieu de ces changements, le capitaine Colonna conserva sa compagnie, mais il eut une autre lettre de service que nous possédons et qu'on trouvera également aux Appendices (pièce I). Pour le lieutenant-colonel Giampietri et ses trois collègues dépossédés de leur commandement, nous ignorons ce qu'ils devinrent (29) à la suite de ces « nouveaux « règlements généraux dans les institutions militaires corses « que Sa Majesté (Georges III) s'était déterminée à « faire (30) ». Quant au colonel anglais Green, inspecteur général des troupes corses, et dont les fonctions devenaient inutiles, il s'empressa de donner sa démission.

Sous son nouveau numéro, le bataillon eut une existence encore plus brève, comme on va le voir. Toujours en garnison à Corte, il ne se signala par rien d'extraordinaire.

(30) Sua Maestà avendo determinato di fare nuovi generali regolamenti nell' Istituzione militare corsa... (Lettre du major Trinkwater, transmissive de la lettre de service concernant le capitaine

Colonna.)

⁽²⁸⁾ Qu'on ne s'étonne pas de ce nom français: un comte de Montrésor, nous dit le Dictonnaire Bouillet, intrigua contre Richelieu et Mazarin. Forcé, à un moment donné, de se réfugier en Angleterre, il est fort possible qu'il y ait laissé une descendance.

⁽²⁹⁾ La seule chose qu'on sait, d'après une lettre du général divisionnaire Gentili au général en chef Bonaparte, c'est qu'avant l'arrivée du premier, les principaux chefs corses! Pozzo di Borgo, Peraldi, Tartaroli, Bertolacci, Negroni, Giampietri et autres « avaient pris la fuite avec les Anglais ». (Lettre du 18 brumaire an V [8 novembre 1796]. Bulletin des Sciences historiques de la Corse, 3° trimestre 1923, p. 64.)

Influencé par les éclatantes victoires du général Bonaparte sur Wurmser, après celles sur Beaulieu, le Vice-roi craignit pour la Corse. Voulant garantir une autre station navale à la flotte de son pays, il prit sur lui, dans les premiers jours de juillet, d'occuper l'île d'Elbe, possession du grand-duc de Toscane. Le corps de troupe embarqué sur l'escadre du commodore Nelson s'empara presque sans coup férir de Porto Ferrajo.

Nous ne connaissons pas l'importance et la composition des forces qui furent mises à terre, mais elles comprirent certainement un détachement de notre bataillon corse. Une douzaine de bons signés du lieutenant Maniocci et échelonnés de septembre à octobre 1796 prouvent que la moitié tout au moins de la compagnie Pasqualini fit partie de la garnison.

Cette expédition, faite dans le but d'assurer une base navale sérieuse aux vaisseaux anglais, et qui n'avait pas été, on le pense bien, du goût du souverain légitime du pays, le grandduc Ferdinand III, n'eut pas de suite durable, en raison des nouveaux événements provoqués par le général en chef de l'armée d'Italie.

A la grande consternation de sir Elliot, nullement intimidé par l'arrivée du général Gentili et de sa bande de réfugiés corses, et malgré qu'il eut énergiquement déconseillé cette mesure inopportune, le gouvernement anglais, trop facilement découragé, décida l'évacuation de la Corse, possession décidément jugée trop onéreuse, et en poursuivit la réalisation immédiate.

Les troupes réparties dans l'intérieur furent groupées sans trop d'encombre et concentrées dans les ports. La petite garnison anglaise de Corte, qui occupait la citadelle et qui, prévenue trop tardivement, n'avait pu partir à temps, dut capituler, mais l'officier corse Boverio Pietro, à qui elle s'était rendue, la fit escorter par la milice jusqu'à Bastia où elle arriva saine et sauve.

Le 20 octobre, le dernier soldat anglais avait quitté le sol corse.

Nous ne possédons aucun détail sur la dissolution des troupes corses au service de l'Angleterre. Il faut croire qu'à cette époque, on n'en dressait pas procès-verbal (31).

Elles durent disparaître sans incidents, mais des unités

⁽³¹⁾ La seule indication qui subsiste est la dernière feuille de prêt de la compagnie Pasqualini, établie exceptionnellement pour trente jours. Datée de Porto-Ferrajo, elle concerne la période du 25 septembre au 24 octobre 1796 inclus.

analogues reparurent en 1814, pour moins longtemps encore, et on retrouve, à cette occasion, des noms de connaissance: Montrésor devenu major général, Jean-François Colonna toujours capitaine et qui devait l'être encore en 1815, mais cette fois à la tête de la compagnie « franche » de Prato, levée par ordre du maréchal de camp de Bruslart.

Ces dernières troupes anglo-corses furent à leur tour licenciées et, cette fois, il en reste trace: une lettre du général anglais précité, qui s'en séparait avec un haut témoignage de

regret.

Décerné par ce grand chef qui les connaissait de longue date, l'éloge s'applique aussi bien aux officiers et aux soldats de 1795-1796 qu'à ceux de 1814 et, quoique déjà connu des lecteurs du Bulletin des Sciences historiques de Corse de 1924, ce document est trop honorable aux deux parties pour que nous ne le reproduisions pas encore aujourd'hui.

On le trouvera, texte et traduction, aux Appendices (pièce IV), et c'est sur l'impression qu'il laisse que se termi-

nera la page d'histoire que nous venons d'esquisser.

Général COLONNA DE GIOVELLINA.

TOURS et CHATEAUX du CAP-CORSE

** (Etude historique) ***

(Suite et fin)

X

Les tours de l'île Capraja.

En terminant et à titre d'appendice, il convient de dire un mot des forteresses capraraises, l'île italienne de Capraja, située entre Bastia et Livourne, ayant fait longtemps partie de la seigneurie da Mare et par suite du Cap-Corse.

Les fortifications de Capraja comprenaient une citadelle et deux tours qui étaient à la fois de défense et de guet, l'une à

l'entrée du port, et l'autre à la pointe du Cénobite.

Ces tours sont carrées et à mâchicoulis; mais, contrairement aux tours du Cap, leur terrasse est couverte. Pour leur histoire et celle de leurs garnisons, je renvoie le lecteur à mon Histoire du Cap-Corse, où l'on trouvera le récit de l'insurrection des Caprarais contre Jacques da Mare et le récit de la conquête si brillamment menée de Capraja par Paoli. A ceux qui voudraient approfondir l'histoire de cette petite île, je me permets de signaler l'opuscule du capitaine Alete Cionini, de l'infanterie italienne, opuscule devenu très rare en librairie, mais que l'on peut encore consulter dans quelques bibliothèques d'Italie et notamment à la Bibliothèque municipale de Gênes.

Je me bornerai à dire ici que la garnison de Capraja comprenait, d'après divers textes des Memorie e note: vingt-six fantassins, gradés et officier compris, sept bombardiers et deux famegli ou gendarmes, soit au total trente-cinq hommes permanents. Les vingt-six fantassins coûtaient à la République 3.900 livres par an, d'où l'on peut conclure que la solde annuelle du simple soldat était légèrement supérieure à 100 livres. Les sept bombardiers se décomposaient ainsi: un chef, quatre bombardiers et deux aides, parmi lesquels le chef bombardier touchait 24 livres par mois, chaque bombardier 16 livres et chaque aide 8. Enfin, chaque fameglio avait une solde mensuelle de 18 livres.

En outre des trente-cinq hommes permanents, la garnison de Capraja comptait encore un chef de poste pour la tour du port et un pour le Cénobite, sortes de gardiens de batterie qui ne doivent pas être confondus pour le Cénobite avec les deux hommes de garde détachés de la citadelle. En effet, les Memorie e note, dans leur partie encore inédite (44), disent: a La torre del porto com un capo com paga di lire 16 al mese e sinopito un capo com la stessa paga e questa è guardata ancora da soldati del presidio a vicenda. » A cause de l'importance stratégique de Capraja, ces deux modestes chefs de poste, dont le premier n'avait personne sous ses ordres en temps de paix, ne pouvaient être nommés qu'à la suite d'un accord entre les Sérénissimes Collèges de Gênes et le gouverneur de Bastia.

Pour subvenir à l'entretien des ouvrages de Capraja et payer une partie des autres dépenses militaires du budget de cette île, les contribuables Cap-Corsins, au fur et à mesure de l'annexion du fief qu'ils habitaient à Gênes, payaient chacun 2 sous par an; et cette taxe était étendue, en dehors du Cap, à diverses pièves du deçà des monts, parmi lesquelles celle de Lota et le village de Farinole payaient, on ne sait pourquoi, pour Capraja 3 sous par tête au lieu de 2.

⁽⁴⁴⁾ Renseignement dû à M. Ambrosi, que j'ai plaisir encore à en remercier ici.

En dehors des troupes permanentes, Capraja avait une milice d'une quarantaine d'hommes, qui, en cas d'alerte, assurait le service de défense mobile et celui de liaison entre la citadelle et le Cénobite. C'est cette milice qui, lors du débarquement des troupes de Paoli, posa les armes après une simple mais éloquente harangue du chef corse Ristori; la citadelle et les deux tours donnèrent plus de mal.

Le Commissaire génois à Capraja était en même temps commandant en chef de toute la garnison; aussi ne pouvait-il être Corse ni avoir pris femme en Corse (décret des Sérénis-

simes Collèges du 7 juin 1652).

Les règlements du service intérieur des tours et de la citadelle de Capraja étaient aussi sévères qu'en Corse; ainsi, il était défendu aux soldats de la citadelle de se promener dans l'île et par suite de rendre visite, sauf pour affaires de service, aux deux camarades de garde au Cénobite.

La citadelle et les deux tours sont encore en bon état, et il faut avouer que le gouvernement italien mérite à cet égard

plus de félicitations que le nôtre.

CAMILLE PICCIONI

-:- La CROIX de la CALANQUE -:-

Légende du Haut-Cruzzini.

La vallée du Cruzzini, bordée de montagnes escarpées, est limitée au Levant par le col d'Ariccia, élevé, difficile à franchir, seule ouverture sur le pays de Vivario. Au Ponant, une chaîne basse mais abrupte, issue du Sant' Eliseo, la barre transversalement. Contournant l'obstacle par le Nord pour s'unir au Liamone, le fleuve a creusé une gorge semblable à une tranchée en chicane, défense contre l'influence de la mer.

L'isolement, dans une île farouche, de ce coin de terre, préserva ses habitants de contacts trop fréquents avec les civi-

lisations continentales.

Les divinités antiques des Corses hantent encore les rocs et les bois, que le diable et son escorte de démons parcourent

aux soirs d'orage.

Longtemps le Dieu des Chrétiens ignora les hameaux perdus dans les forêts. Après qu'il eut conquis le pays, il y fut souvent offensé. Pastricciola, village de la haute vallée, est « une âme damnée qui porta le Christ de travers ».

Or. chacun sait que le Dieu des Chrétiens, se souvenant de

ses origines juives, recourt parfois, pour obtenir le respect des hommes, à des moyens exempts de douceur.

Et nombreuses sont les légendes qui disent ses colères en-

vers les gens du Cruzzini.

Une nuit d'août dernier, assis sur un banc de pierre, devant la maison de mon grand-père, à Azzana, Ziu Binadettu, de Frassetu, et moi, nous nous entretenions de choses de Corse. Je profite volontiers de son expérience, et c'est toujours avec plaisir que je l'écoute parler.

Rapportant ce qu'il me conta cette nuit-là, je regrette de ne pouvoir reproduire ce mouvement, ces trouvailles heureuses d'expression qui soutiennent si bien l'intérêt du récit,

et que lui obtient sans effort.

« Connaissez-vous, commença-t-il, le rocher appelé « A calanca ».

En montant au col d'Ariccia par le versant de l'ombre (1), on trouve, entaillant le Migliarellu, des gorges profondes sé-

parées par des aiguilles de pierre, des calanques.

Quelques instants avant d'arriver à l'endroit où les yeuses font place aux hêtres, vous verriez une calanque plus raide et plus haute que les autres. A sa base, sur des éboulis de blocs énormes, et lá couvrant presque jusqu'à mi-pente, prospère une futaie de chênes verts énormes, et, dans les fentes des falaises, plus haut, se dressent des hêtres, des pins larice ou des sapins. Cette calanque est si belle qu'on ne l'appelle pas autrement que: « A calanca ».

Le pays était autrefois, il y a deux siècles, bien différent de

ce qu'il est aujourd'hui.

Le versant de l'ombre comme celui du soleil étaient couverts de futaies. Yeuses et arbousiers peuplaient le fond de la vallée et les pentes moyennes. Plus haut, croissaient hêtres et rouvres. Sur les hauts plateaux du Tenda, c'étaient des sapinières immenses, mêlées de mélèzes et de bouleaux.

Le fleuve coulait dans de grasses prairies, sur un lit d'argile, « comme dans une rigole » (2). Le sol, après la pluie,

fleurait l'humus frais des forêts.

Bêtes et gens vivaient heureux; mouflons et cerfs gîtaient nombreux dans ces fourrés.

(2) Com' ind' una chiova.

⁽¹⁾ Umbriccia = ubac; Sulana = adret.

Sur l'extrême pointe de la Calanca était une croix noire aux membres grêles. Nul ne savait qui l'avait placée si haut. Les montagnards et les bergers passant au pied du roc se signaient dévotement.

signaient dévotement.

Pourquoi était-elle là-haut? Quelle était sa fonction sainte? Nul n'essayait de le savoir et nul ne se serait avisé de toucher à cette croix, ni même de l'aller examiner de près. Une crainte révérentielle retenait les plus audacieux.

Voici qu'un jour de juin, il y a deux siècles, le coucou chantait dans les bois. La jeune Marthe, pastoure aux yeux vifs et clairs, au corps souple, conduisait, avec sa mère, un troupeau de brebis noires au col d'Ariccia. Le printemps ou quelque diable lui mettait le sang en feu et lui donnait des fureurs de destruction. A la vue de la croix, elle fut prise d'une envie folle de la jeter à bas. Agile, elle escalada la calanque, risquant à chaque instant de se rompre les os. Mais Satan, sans doute, veillait. Elle parvint au faîte du roc, et saisissant la croix, elle l'arracha et la précipita dans le vide. L'emblème religieux rebondit jusqu'aux éboulis au pied de la Calanca et s'y brisa en trois morceaux.

Calmée, la pastourelle descendit et reprit la route du col. Mais à quelques jours de là, prise de remords vagues et d'une crainte superstitieuse, elle raconta l'affaire à sa mère, qui

lui conseilla d'aller voir un prêtre.

Et Marthe s'en fut à Frassetu et confessa son sacrilège au curé Jean-Baptiste. C'était un homme pieux, mais savant et curieux. Il aurait dû ordonner à la bergère de remettre la croix en place, après l'avoir réparée. Il s'en fit, au contraire, apporter les morceaux, et, dans sa chambre, il l'examina à loisir. Elle était d'un beau travail et portait une courte inscription que le prêtre entreprit de déchiffrer. Il connaissait le grec, le latin, et même l'hébreu et l'arabe. Mais aucune de ces langues ne lui permit de découvrir le sens de ces quelques signes. Pendant sept jours et sept nuits, il compulsa tous les vieux grimoires magiques qu'il possédait. Il n'en fut pas plus avancé. Alors, de dépit, il jeta les morceaux de la croix dans un coin de son grenier.

A l'instant même où le sacrilège se commettait une tempête d'une violence inouïe s'abattait sur la vallée. Dans le vent d'Ouest hurlaient les lagramanti (3) déchaînés. Des nuages noirs couvraient le ciel. Il faisait nuit en plein midi. Des trombes d'eau cinglaient sans relâche les arbres et les rocs,

⁽³⁾ Génies des tempêtes.

et les torrents gonflés mugissaient. On entendait rouler des pierres dans leurs eaux. Et à la lueur livide des éclairs, on apercevait des arbres et des troupeaux s'en aller au fil des eaux limoneuses. Les bergers jetaient en l'air des chaînes en récitant les formules magiques appropriées. Les femmes priaient. Rien n'y faisait.

L'ouragan dura quarante jours et quarante nuits. Au ma'tin du quarante et unième jour, le temps étant serein, les montagnards atterrés purent juger de l'étendue du désastre.

Le squelette des monts était à nu. Les forêts qui recouvraient les crêtes et les hauts plateaux du Tenda étaient brûlées par la foudre ou emportées par les eaux. Sèules subsistaient, protégées par de hautes falaises de granit, les hêtraies et les chênaies d'Ariccia. Le lit du fleuve était méconnaissable. Des grasses prairies, il ne restait plus trace. Le torrent coulait sous d'énormes blocs de pierres blanches et dans des galets. On eût dit un champ de crânes.

Depuis, le mal s'est aggravé. L'été, la sécheresse tarit les rivières et les eaux d'hiver s'écoulent vers la mer aussitôt

tombées.

Au printemps dernier, la croix a été réparée, remise en

place et consacrée par l'évêque.

Espérons qu'elle aura une action bienfaisante et rétablira la belle vallée du Cruzzini dans sa « primitive splendeur végétale ».

Ayant ainsi parlé, Ziu Binadettu se leva et nous fûmes

nous coucher.

Cette légende semble bien prouver que nos montagnards se rendent parfaitement compte de la dégradation de la nature corse. Ils lui attribuent une cause religieuse, ne pouvant croire, devant l'ampleur du fléau, qu'il soit dû uniquement au déboisement dont quelques-uns d'entre eux sont responsables.

0

TOUSSAINT MURZI.

0

L'Industrie de la Pêche en Corse

La mer qui entoure l'île est pour les Corses une source de

richesse inépuisable, mais mal exploitée, hélas!

Ratzel (1) a appelé la Corse « un pays de montagnes dans la mer », expliquant ainsi la situation paradoxale de l'île, où les habitants ont préféré la vie du berger à celle du marin. La raison doit en être recherchée dans les luttes séculaires contre des ennemis venant du dehors qui avaient obligé les insulaires à se réfugier dans la montagne, où ils peinaient pour se procurer de la nourriture et devenaient des montagnards.

Roule (2), dans une étude d'une grande précision, dit que la Corse est entourée de hauts-fonds sous-marins qui, parfois, selon la côte, s'étendent à plus de 12 kilomètres au large et que l'on peut diviser en quatre zones: la zone littorale proprement dite, les prairies sous-marines, la zone coralligène, les

boues; après quoi viennent les grandes profondeurs.

Les principaux centres de pêche sont Bastia, Portu-Vecchiu, Bonifacio, Proprianu, Ajaccio, Calvi, Ile-Rousse et Saint-Florent. La côte ouest et l'extrémité nord du Cap-Corse ont un fond sous-marin rocheux très irrégulier, reproduisant approximativement la disposition des monts qui émergent des eaux. La côte orientale, de Bastia à Solenzara, comprend un long banc sablonneux formé par les détritus charriés par les cours d'eau qui ont comblé les baies primitives, donnant naissance à de grands étangs et marécages.

Dans la zone littorale et celle des prairies abondent poissons et crustacés de toutes espèces, et la pêche est fructueuse.

Les principaux poissons qu'on y rencontre sont: sardines, anchois, maquereaux, aiguilles de mer, rougets, soles, anguilles, murènes et thons, ainsi qu'un grand nombre d'espèces moins recherchées.

Les épicuriens de l'ancienne Rome prisaient fort les rougets de Corse qu'on servait à leur table, et Juvénal (3) nous le rap-

pelle de la manière suivante :

Mulus erit domini quem misit Corsica, Vel quem Tauromenitanæ rupes..... (Lib. I, sat. V.)

Ratzel: La Corse (Annales de Géographie, 1899).
 Roule: La pêche sur le littoral de la Corse (1902).

⁽³⁾ Le rouget était le poisson que le maître recevait de Corse ou des rochers de Tauromenium.

Pagnozzi (4), au sujet des richesses de la Corse, écrit: « La pêche y procure esturgeons, thons, sardines, huîtres et coraux. »

Les étangs les plus poissonneux sont ceux de Biguglia, Diana et Urbinu; le premier est très riche d'anguilles délicieuses, dont on prend par an jusqu'à 800 quintaux, en partie exportées à Naples, où elles sont recherchées la veille de Noël. Dans l'étang de Biguglia, on a établi des viviers pour l'élevage et la conservation des anguilles, et c'est l'exploitation de cet étang qui suscite, de la part des propriétaires, une vive opposition à l'assainissement de la région. Les deux autres étangs, plus profonds, ou présentant des fonds rocheux, donnent asile à de plus nombreuses espèces de la zone littorale.

La langouste, étant donné qu'elle est exquise et que sa pêche est fructueuse, est de tous les crustacés le plus recherché. Les langoustes de Corse sont presque toutes expédiées à Nice et à Marseille, d'où on les répand sur tous les marchés du continent. C'est à Ajaccio, Bonifacio, Calvi et Proprianu qu'on en prend le plus. Roule, en 1902, signalait que la pêche de la langouste avait donné 2.000 quintaux de ces crustacés. Ce chiffre, réduit à 568 quintaux en 1924, est descendu à 323 quintaux en 1925, dont 140 ont été expédiés de Bonifacio en Italie.

« Le port de Centuri était fréquenté jadis par des caboteurs italiens qui venaient y chercher des langoustes, des raisins et ce bon fruit connu en France sous le nom de poncire ou de pomme d'Adam (5). Actuellement, il est désert, hélas! »

Dans les eaux corses abondent encore des mollusques, mais, sauf les huîtres que l'on trouve dans les étangs de Diana et d'Urbinu et sur la côte de Bonifacio, ils ne font pas l'objet

d'une pêche spéciale.

Dans les parages de Portu-Vecchiu, on rencontre d'énormes bancs de jambonneaux (*Pinna nobilis*), dont les immenses coquilles — les plus grandes que l'on connaisse et qui ont jusqu'à 1 mètre de long — ne sont recherchées que pour faire des colliers, dans la localité même.

La pêche des poulpes et seiches est également d'un bon rendement; il en est de même de celle de l'oursin (2.650 quin-

taux en 1924, 3.692 en 1925).

La pêche des éponges et du corail est complètement dé-

⁽⁴⁾ G. R. Pagnozzi: Geografia moderna universale (Firenze,

⁽⁵⁾ Il s'agit ici d'une variété de limon doux. On nomme encore ce fruit; pomme de Syrie. (J. C.)

laissée. Cependant, en 1910, à Bonifacio, les éponges pêchées ont rapporté 107.000 francs (6). « L'iris nobilis ou corail rouge se rencontre dans tous nos golfes et dans toutes nos anses, particulièrement sur la côte du Sud-Ouest et sur les rochers situés au fond de la mer en face de la ville de Bastia. On y trouve aussi les gorgones, les antipathes ou corail noir. »

Les bancs de corail des parages d'Ajaccio et de Bonifacio autrefois étaient exploités, très mal et avec interruptions, par des pêcheurs napolitains et sardes. « Jules Solino fait mention du corail de la mer ligurienne qu'il suppose être tiré des côtes de Corse (7). » Pompei (8), en 1821, faisait remarquer que les Corses, dont les côtes contiennent d'importants bancs de corail, préféraient aller le pêcher tout le long du littoral africain, à Bône et Tabarca.

Reclus rappelle que « Proprianu était le rendez-vous des corailleurs napolitains, dans le golfe de Valincu (9) ». Et Malte-Brun (10) déclare que parmi les produits qui à Ajaccio et à Bonifacio peuvent être l'objet d'un grand commerce, il faut citer le corail que l'on pêchait sur les côtes méridionales de l'île. Girolamu-Cortona nous renseigne de la manière sui-

vante sur cette pêche:

« Tous nos coraux sont de qualité supérieure, et récompensent largement les fatigues des pêcheurs. En 1826, 27 bateaux génois, toscans et napolitains pêchèrent, sur les côtes de notre île, 11.801 kilos de corail, évalués 664.645 francs, ce qui donne 7.640 francs par bateau. La saison durant huit mois et l'équipage de chaque bateau étant composé de dix marins, il revient à chaque marin 764 francs. La pêche, sur la côte d'Afrique, où les coraux sont plus abondants, mais de qualité inférieure, est moins fructueuse. »

**

Les engins de pêche que l'on emploie en Corse sont ceux

en usage en Méditerranée: filets, nasses, lignes.

Le rendement, comme d'ailleurs sur tout le littoral tyrrhénien, y est médiocre, comparé à celui des autres mers du bassin méditerranéen. Cela tient à l'emploi de filets traînants, qui capturent toutes espèces de poissons grands et petits.

18) P. P. Pompei: Etat actuel de la Corse (1821).
(9) E. Reclus: Nouvelle Géographie universelle. (Trad. ital. Mi-

⁽⁶⁾ Girolami-Cortona: Géographie générale de la Corse (1914). (7) Monografia storica dei porti dell' antichità nell' Italia insulare. Ministero della R. Marina (1906).

lan, 1904.)
(10) Malte-Brun: Précis de la Géographie universelle (1829).

Les remèdes adoptés en Corse pour empêcher le dépeuplement sont les mêmes que partout ailleurs dans le bassin

tyrrhénien.

En premier lieu, on a imposé l'emploi de filets à larges mailles, dont l'action est limitée. Les mailles, en effet, finissent par être obstruées par des algues et détritus de la flore marine, et, au bout d'un certain temps, les petits poissons eux-mêmes ne peuvent plus passer à travers. Ensuite, on a prohibé de jeter les filets trainants près des côtes et à des époques déter-

minées. Ces moyens sont cependant insuffisants.

Une importante campagne contre le dépeuplement devrait être menée d'une manière plus rationnelle et énergique. On devrait, en premier lieu, renoncer tout à fait aux filets traînants, lorsque les nasses, les lignes et les filets fixes donnent des résultats satisfaisants; ensuite, les filets trainants devraient être jetés loin des côtes, au delà de la zone coralligène. Là, la faune est très abondante et partant on peut faire des pêches fructueuses. De la sorte, le repeuplement des poissons de la zone côtière se ferait au détriment des poissons qui habitent les eaux profondes. D'autre part, la pêche devrait être pratiquée en avant recours à des barques à moteur et à des filets spéciaux. Ce procédé, excellent dans la pêche au large, était mis en pratique, principalement dans les parages de Bastia, pour la pêche dans les eaux littorales; et il donnait d'excellents résultats, mais détruisait les poissons de cette zone et portait préjudice aux pêcheurs qui ne possédaient que de simples barques. Leurs doléances furent accueillies favorablement par les autorités maritimes, et les barques à vapeur désarmées.

Dans les étangs de la côte orientale, « il y aurait matière à pratiquer une aquiculture rationnelle et lucrative et à établir dans les endroits propices de véritables parcs dont les revenus ne seraient pas à dédaigner » (11).

Pour pratiquer la pêche côtière, il ne faudrait qu'un petit nombre de pêcheurs, ce qui leur permettrait de faire un travail plus rémunérateur et, en outre, de causer moins de pré-

judices à la faune marine.

Une des raisons pour lesquelles la pêche n'a recours qu'à un petit nombre de bras, c'est le bénéfice limité qu'on en retire. Les pêcheurs travaillent par groupes isolés, et chaque barque représente un groupe de travailleurs qui ne s'occupent pas de ce qui se fait sur les autres barques. Peu nombreux sont les pêcheurs syndiqués, alors que l'extension de ces associations

⁽¹¹⁾ L. Roule: op. cit.

permettrait de retirer de l'industrie de la pêche plus de bénéfices, ce qui permettrait d'y apporter des transformations qui la rendraient plus fructueuse encore.

Les produits de la pêche: poissons, langoustes, oursins, etc. (12), donnent annuellement 10.000 quintaux environ.

Le commerce avec le continent français a constamment accusé un excédent dans les importations. En 1925, il était de 6.100 quintaux; avec l'étranger, - l'Italie presque exclusivement, — c'est le contraire qui a lieu: on note un excédent de 453 quintaux dans les exportations. Ces différences s'appliquent en partie aux produits de la pêche (13).

Dans le X^e Congrès national des pêches et industries maritimes, qui s'est tenu à Alger, Clément Carabin (14), en un rapport très documenté, a proposé que le prochain Congrès méditerranéen ait lieu dans un port de Corse, et sa demande

a été couronnée de succès.

Les Corses, malheureusement, comme on le voit par leur trop faible contingent de pêcheurs, exploitent mal la mer; en 1914, on comptait 385 barques pour 1.112 pêcheurs; en 1925,

428 barques et seulement 1.098 pêcheurs.

La France ne s'intéresse pas assez à la pêche en Méditerranée; sa sollicitude va à l'Atlantique et cela parce que ses côtes océaniennes ont plus d'étendue que les méditerranéennes. En Italie, jusqu'à ce jour, le Gouvernement et les Sociétés privées n'ont envisagé que la seule pêche en Adriatique; mais, actuellement, le gouvernement a tourné ses regards du côté de la mer tyrrhénienne. Civita-Vecchia sera bientôt le plus important centre de pêcheries italiennes; et là, un port spécialement affecté aux produits de la mer possédera des locaux pour garder et conserver le poisson et disposera de moyens de transport rapides pour le distribuer partout.

Levi Morenos (15) a préconisé une collaboration italo-française dans les eaux méditerranéennes limitrophes, faisant remarquer que, dans l'intérêt de l'industrie de la pêche, l'accord entre les deux pays s'imposait. Le littoral italien est totalement méditerranéen, alors que le littoral français est surtout océa-

(13) En 1925: poissons exportés en France, 1.542 quintaux; importés de France, 7.706 quintaux; importés de l'étranger, 107 quin-

(14) D'après le Bastia-Journal du 19 mai 1927. (15) Levi Morenos: La collaborazione fra l'Italia e la Francia nell' industria della pesca marittima (1916).

⁽¹²⁾ En 1925, la statistique des douanes françaises indique: poissons divers, 581.211 kg.; langoustes, 32.360 kg.; oursins, 369.200 kg.; thons, 6.187 kg.

nien. Inaugurer un régime dans les eaux communes à l'Italie et à la France, dans la mer Tyrrhénienne, permettrait un développement fructueux de la pêche au bénéfice des deux pays. La France exporte du poisson en Italie, mais l'Italie, pour protéger son industrie, pourrait le frapper d'un droit d'importation.

La pêche en commun, avec facilités et améliorations des moyens de transport, rendrait communs les deux marchés et il en résulterait des avantages réciproques, principalement au point de vue alimentation, problème dont la solution intéresse

également l'Italie et la France (16).

Docteur Piero PARISELLA.

(Traduction de J. CARABIN.)

BIBLIOGRAPHIE

Les premiers commis des Affaires étrangères aux XVII° et XVIII° siècles; 1 vol. de 282 p. in-8°, librairie de Boccard, Paris. — C'est un ouvrage bien important que M. C. PICCIONI, ministre plénipotentiaire et directeur honoraire des archives du ministère des Affaires étrangères, mandaté par la Commission des archives diplomatiques, a fait paraître cette année, et qui mériterait un ample compte rendu dans quelque Revue disposant de plus de place que celle-ci. C'est une histoire en raccourci de la politique extérieure au temps de Louis XIV et de Louis XV. Ces deux siècles trop décriés de l'ancienne monarchie française intéressent les amateurs du passé, c'est entendu, mais aussi les hommes du présent, car ils montrent comment une politique étrangère a besoin de la stabilité ministérielle et, à défaut de celle-ci, qu'une république ne connaît pas mieux qu'une monarchie absolue, de la présence continue d'un fondé de pouvoirs qualifié.

Ce rôle fut rempli autrefois par le premier commis. Son institution remonte à un règlement de mai 1588 qui décide que le secret d'Etat aurait un commis et six clercs. Ce fonctionnaire reçut bientôt le qualificatif de principal et avec Henri IV la rédaction des dépèches; plus tard même, il eut par intermittence le service du chiffre. Son travail devint si absorbant qu'au xv11° siècle il fallut en créer trois. Le commis était l'âme du ministère. Issu très souvent de la petite bourgeoisie, et même de la bourgeoisie rurale, il était parfois imbu des idées de sa classe et, comme l'écrit M. Piccioni, « bien des décisions prises par le roi de France dans sa politique extérieure furent en

⁽¹⁶⁾ Extrait du Bolletino di pesca, di piscicoltura e d'idrobiologia (Anno III, fascicolo V).

quelque sorte désirées et dictées par le pays lui-même ». Les commis étaient en somme des auxiliaires précieux de la politique royale; ils défendaient la tradition contre les vues personnelles de tel ou tel favori, et au besoin même contre les intrigues des souveraines d'origine étrangère. Ils furent pour cela protégés par le roi, annoblis le plus souvent, pensionnés et même pourvus d'un brevet de conseiller d'Etat.

On voit leur importance et on comprend qu'on leur doive plus qu'aux ministres eux-mêmes, trop passagers, la préparation des traités et, partant, les accroissements territoriaux, dont s'illustre par exemple le règne de Louis XV, de la Corse et de la Lorraine; Parmi ces commis, on peut citer Jean-Gabriel de la Porte du Theil qui fut initié à toutes les négociations diplomatiques de 1704 jusqu'en 1749. soit pendant quarante-cinq ans, et qui, à partir de 1715, fut premier commis chargé particulièrement de l'Autriche, de l'Espagne et de l'Italie, ou encore Jean-Ignace de la Ville de Mirmont dont Louis XV disait: « Notre très cher et bien-aimé de la Ville nous a. depuis trente-huit ans, rendu de grands services avec autant de zèle que de succès dans les emplois importants que nous lui avons successivement confiés », et qui, en effet, travailla successivement, depuis 1745, avec les ministres d'Argenson, de Puysieulx, Rouillé, de Bernis, de Choiseul, Saint-Florentin, d'Aiguillon, et qui fut comme un directeur général permanent des Affaires étrangères, alors que les ministres se succédaient.

Pour nous autres Corses, cet ouvrage de M. Piccioni a un autre intérêt: celui de nous rappeler, au cours du récit, les affaires insulaires auxquelles ces commis furent mêlés et l'évolution de cette question corse dont la solution devait être trouvée, en 1768, après cinquante années de prudence réfléchie et d'action éclairée. Nous en donnerons comme preuve cette page 201 où il s'agit précisément du

de Theil susindiqué:

« Comme du Theil était le bras droit du cardinal (Fleury) et d'Amelot, c'est évidemment lui qui reçut, en 1737, les délégués corses, porteurs du fameux mémoire où cette malheureuse nation implorait le secours du roi de France contre la tyrannie de Gênes. Les délégués n'avaient pu obtenir un long entretien ni de Fleury, ni d'Amelot. En revanche, le premier commis les reçut longuement. mais sans se compromettre, ainsi qu'en témoignent les délégués dans leur rapport. Il avait été question, au cours de cette audience, de l'amour des Corses pour le roi de France et de leur désir d'être Français; et, d'après une tradition, le premier commis leur aurait fait observer que l'amour d'un peuple ne saurait constituer un juste titre. Ce propos, s'il a été tenu, prête à sourire aujourd'hui que le traité de Versailles est basé sur le principe des nationalités. Mais il est entièrement conforme au droit international et au droit public d'alors. Sans doute la France avait bombardé Gênes en 1684, mais ce n'était pas pour soutenir des rebelles contre la Sérénissime; sans doute aussi avait-elle soutenu jadis les Catalans contre l'Espagne. Mais était-il bien prudent, à la veille de la signature définitive de la paix de Vienne, de froisser Gênes et de la jeter dans le parti de l'Empire. En tout cas, du Theil exécutait sûrement, en parlant de la sorte, les instructions de Fleury, ennemi-né de toute complication extérieure. Ainsi fut perdue l'occasion d'avoir la Corse qui se donnait volontairement, alors qu'on devait être obligé de procéder à l'annexion par les armes trente ans plus tard. Mais pouvait-on demander à une monarchie de droit divin de proclamer le droit d'un peuple à disposer de lui-même? Fleury se chargea d'ailleurs de formuler la vraie doctrine d'alors en écrivant aux chéfs corses, le 6 juin 1738: « Vous êtes nés sujets de la République de Gênes, ils sont vos « maîtres légitimes. Il ne s'agit pas de rechercher dans les temps an- « ciens ce qu'était votre constitution; il suffit que les Génois soient « reconnus paisibles possesseurs de votre pays depuis plusieurs « siècles. »

Cette brève citation ne peut d'ailleurs que donner une modeste idée du travail énorme de dépouillement, de classement, de rédaction que M. C. Piccioni, continuant M. Delavaud, a assumé et qui lui a permis d'êcrire un livre dont l'intérêt et la valeur n'ont pas besoin d'être signalés. Bornons-nous à dire qu'il deviendra une sorte de manuel de la politique étrangère et un livre capital pour les historiens.

La Corse, île de beauté. — Un grand journal de l'Amérique du Sud, le Courrier de la Plata, a publié sous ce titre un long article, dont nous n'avons eu connaissance que récemment, bien qu'il date du 24 novembre 1927. L'auteur en est un éminent professeur du Lycée Louis-le-Grand, RAYMOND RONZE, qui a longtemps' séjourné en République Argentine et qui demeure, à Paris, le correspondant de tous les intellectuels de l'Amérique espagnole. Il a fait, l'an dernier, sur notre conseil, un séjour en Corse et il en a rapporté des impressions qu'il a voulu communiquer aux touristes de l'Amérique du Sud. Nous voudrions reproduire en entier cet article, mais la place nous manque et nous nous bornerons aux passages essentiels que nos lecteurs seront heureux de connaître, puisque l'opinion d'un grand nombre d'Américains sera désormais celle de M. Ronze.

Après un préambule relatif à l'insuffisance de notre propagande touristique, surtout à l'étranger, et à l'inconfortabilité des paquebots

qui desservent la Corse, M. Ronze écrit:

« La Corse mérite que l'on souffre pour aller l'admirer. On la sent avant de la voir. Quand, allant à Bastia, on approche du Cap Corse, un vent léger apporte une senteur puissante, résineuse et un peu âcre, encens que le maquis brûlé par le soleil envoie vers le ciel et sur la mer. Il faut être botaniste, comme le docteur Aurenche, auteur d'un beau livre « Sur les chemins de la Corse », pour analyser ce parfum complexe, capiteux et chaud où il v a plus de violence que de douceur: symphonie dont le thème est donné par cette compandée de mer, dont les feuilles froissées ont une odeur si vio-

vande et du thym, des cistes et des myrtes, les fioritures de mille

plantes aux émanations subtiles...

"I'arrivée à Bastia-la-blanche est charmante. De hautes maisons c'i mont per les flancs d'une celline couronnée par des touffes de pins. Le rouveau port s'efforce à la majesté sous le regard de la statue colossale de Napoléon Ier représenté dans l'absence de costume que la statuaire classique attribue aux empereurs romains. Le nouveau port est aimable parce qu'il délivre le touriste des « Liamone » et autres petits Fraissinets. Mais Bastia est belle par son vieux port vers lequel ses maisons dégringolent le long de ruelles étroites où travaillent sur le pas des portes les cordonniers, le petit jardin qui s'étage au bas de la citadelle d'où l'on a une vue sur le port, gâtée, hélas! par les odeurs violentes attestant qu'ici comme ailleurs l'homme est un impitoyable salisseur; enfin par la

vue splendide qu'elle offre, vue à travers les vignes, les orangers et les oliviers du haut du col de Teghime.

« Les paysages de la Corse offrent une variété étonnante: après avoir traversé des déserts, on découvre soudain d'admirables forêts, reste de l'antique sylve que l'homme, après tant de siècles de destruction par le fer et par le feu, n'est pas parvenu à anéantir; après avoir contemplé des montagnes grandioses taillées à facettes par l'érosion, le regard s'abaisse sur des golfes délicieux largement ouverts sur la douce et bleue mer latine. Mais les thèmes variés de cette symphonie de formes et de couleurs sont reliés et harmonisés par un leit-motiv puissant, inoubliable: la chaude lumière du soleil méditerranéen, parfumée par la senteur balsamique du maquis.

« Le voyageur, qui a senti pendant les chaudes journées d'août la Corse grésiller comme une gigantesque cassolette, qui a été aveuglé par l'éclatante réverbération des roches chauffées à blanc comme la sole d'un four, puis a goûté la fraîcheur qui tombe de la haute couronne de feuillage des pins « laricios », qui a vu enfin le soleil se coucher sur la baie de Porto, reste jusqu'à la fin de ses jours un

amoureux fervent de l'Île de Beauté.

« C'est avec un véritable soulagement que l'on atteint l'Ile-Rousse, petite ville fondée par le patriote Paoli « potence pour y pendre Calvi ». Des îlots rougeâtres ont été réunis à la côte par une magnifique jetée de granit et la baie, ainsi fermée, est devenue un port important qui, se trouvant en face de Toulon, constituerait en temps de guerre un redoutable nid de torpilleurs et de sous-marins... Le soir tombe sur la baie. Il teinte de rose les îles rousses qui la ferment. La mer devient verte et, avec une douceur infinie, le rose des rochers découpé sur le ciel clair vire au rouge, puis au violet, enfin au bleu profond. La nuit jette son velours qui étoffe les pitons aigus du granit, tombe dans la mer, puis gagne le ciel où s'allument les premières étoiles tandis que clignote l'énorme étoile terrestre du phare à éclipses. Les derniers rayons du soleil s'éteignent dans les vitres de la ville toute rose. La nuit tombée, le petit bourg s'éveille dans la fraicheur; les jeunes gens en groupes se promènent sur la jetée. De loin en loin une mandoline tremblante ou une guitare nostalgique accompagnent la barcarolle d'un chanteur invisible... Santa Lucia... ô soirs de Naples ou de Venise!...

« La route, au sortir de Calvi et jusqu'à Porto, pendant près de 100 kilomètres, suit presque continuellement la mer qu'elle domine en corniche. La région est désolée, mais la route est belle. (Qui chantera jamais avec quel dévouement... électoral! les élus de la Corse

devenue française l'ont dotée de routes?)

« Mais la route est belle. Et ce fut un plaisir de pouvoir contempler la splendeur de la Corniche corse, la mer d'un bleu si intense, que l'on voit tantôt du rivage même, tantôt de loin lorsqu'on coupe un promontoire, tantôt de très haut et à pic comme dans ce passage des rochers de Pagliajo où l'on est suspendu entre ciel et terre à mi-hauteur de la roche perpendiculaire. Le vertige, n'empêche point d'admirer le rouge éclatant des granits du golfe de Porto et les porphyres roses du cap Rosso.

« Puis la Tour génoise, dont les ruines ont si fière allure sur son rocher pourpre, le petit bosquet sombre au Nord de la plage claire, et le fond du décor, les aiguilles aiguës des « Calanche » de Piana apparaissent. Bientôt, au fond d'un val étroit, où murmure parmi les blocs bleuâtres un petit torrent (quel charme, trop rare en Corse, ont

les eaux courantes!), voici le petit hôtel, embusqué au carrefour des chemins. La tonnelle recouverte d'eucalyptus, sur la terrasse dominant le ruisseau, est accueillante. De l'autre côté de la route, au pied du maquis, une belle fontaine, faite de blocs de granit artistiquement disposés, donne une eau abondante et claire qui doit être fraîche.

L'endroit est charmant.

« D'abord, nous allons entre de beaux eucalyptus, au feuillage sombre, et dont l'écorce pend, en loques, le long du tronc rougeâtre. Puis, à un détour du chemin, le golfe apparaît. Le ruisseau clair serpente parmi les rocs qui, d'ici, sont d'un blanc intense, jusqu'à un petit bois d'eucalyptus qu'il contourne pour atteindre la mer au pied de la roche. Le sable de la plage retient ses eaux qui forment un petit lac où ondule l'image réfléchie des roches rouges surmontées de la tour quadrangulaire, puissante encore bien qu'elle soit démantelée, et qu'une large lézarde doive bientôt l'ouvrir en deux et que des trous sombres paraissent attester le souvenir d'un sévère bombardement. A ses pieds, une plage unie où courent, seuls êtres vivants, de minuscules cochons noirs. Puis la mer. Le golfe s'élargit. Les montagnes se profilent sur la mer par plans successifs. Au loin, le cap Senino, découpé en aiguilles, profile sur le ciel, perdue entre les

pointes, une coupole gigantesque d'une courbe parfaite.

« On voudrait admirer longuement. Mais la nuit est proche: le chauffeur doit conduire ses voyageurs à l'hôtel de Piana avant le crépuscule. La montée parmi les arbres est, du reste, fort agréable. Soudain, à un détour du chemin, la forêt cesse. On entre dans un chaos formidable de montagnes, dont l'accès est gardé par une roche en forme de chien gigantesque accroupi au-dessus du chemin. La montagne rose a été sculptée par la scie patiente de l'érosion. Il n'est pas de roche qui n'ait été fouillée, ciselée avec une incroyable fantaisie. Ce bloc gigantesque qui domine la mer paraît une ruche aux alvéoles innombrables. Mais quel dieu a donc aiguisé ces aiguilles colossales, descendant enchevêtrées jusqu'à la mer qui frissonne à nos pieds à quelque trois ou quatre cents mètres? Un énorme morceau de granit posé au bord de la route paraît l'ébauche d'un vase colossal à peine dégrossi par la gouge d'un sculpteur cyclopéen. Pourquoi et comment le vent et la pluie, responsables de ces merveilles, creusent-ils ces excavations circulaires comme des marmites de fées? Ma petite science ne parvient pas à l'expliquer et je ne sache pas de géologue qui s'en soit soucié... Puis loin, le chemin passe dans un mince trait de scie à travers un gigantesque éperon qui s'écroule au loin dans la mer. Des pins s'agrippent aux parois rouges, quelques buissons croissent au pied des roches effondrées, mettant des notes vertes sur ces roches uniformément rouges. Un petit torrent dévale et se perd entre d'énormes éboulis. Comment a-t-il pu s'ouvrir une brèche aussi colossale? On le franchirait d'un bond tout en haut de la côte et, là-bas, il faudrait les bottes de sept lieues de l'Ogre pour passer d'un bord de la vallée à l'autre. Qui a empilé les unes sur les autres ces pyramides branlantes, incliné ces « pyramides de fées » portant sur leur tige mince le large chapeau de leur pierre protectrice? Qui a hérissé ces pentes de pointes aiguës, découpé ce promontoire en fines et profondes dents de scie? C'est la goutte d'eau, le vent qui passe, le soleil qui brûle et le gel d'hier qui fait éclater les roches, la fantasque Nature qui, ici, a atteint le sublime du baroque...

« Nous laissons la voiture, pour redescendre à pied les six kilo-

mètres de la route des « Calanche ». Le silence, que trouble seul notre pas répercuté par l'écho, est profond. Une chèvre, perchée sur une pointe, nous regarde de son œil vert, barbiche au vent! Un geste pour braquer l'appareil photographique et elle s'enfuit. Nous nous précipitons au bord de la route plein de remords: notre geste a causé la mort de la malheureuse bête... Nous la voyons dévaler tranquillement de roc en roc, rétablissant sans effort son équilibre au-dessus des abimes, s'arrêtant à mi-hauteur d'une pente lisse pour brouter une jeune pousse!

« La nuit s'avance. Le rouge des roches devient plus intense,

l'azur du ciel et le bleu de la mer, plus profonds.

« Hâtant le pas, nous arrivons à la plate-forme d'où l'on domine le golfe de Porto. Les « Calanche » ont maintenant une teinte sanglante. En bas, la mer verdit. Les promontoires s'enveloppent d'une pourpre violette: les plus proches, revêtus d'un velours doux et profond, se détachent sur les pointes plus lointaines qui se voilent d'une gaze de plus en plus légère, à mesure qu'ils approchent de l'horizon.

« Au-dessus de la mer apaisée, le soleil, de plus en plus gros à mesure qu'il approche des flots, joue avec les banderoles légères de petits nuages, dont il rosit les bords. Il envoie des faisceaux de rayons allumer des trainées de diamants sur la crête des vagues, jetant en leur creux sombre des bandes violettes. Les « Calanche », autour de nous, sont toutes rouges; là-bas, le violet se dégrade en

teintes de plus en plus bleues.

« Silence... Le soleil atteint la mer. Il semble que le grand disque rouge aille, en touchant l'eau, s'éteindre brusquement au milieu des vapeurs comme du fer que l'on trempe. Il glisse au contraîre rapidement, escamoté derrière le décor. Et la fantasmagorie disparaît. La nuit bleue monte de la mer. Tandis que caps et pitons aigus, au loin, s'assombrissent, les « Calanche », ayant fini de saigner sous les flèches du soleil, redeviennent roses et s'endorment. Puis, tout devient bleu: la terre, le ciel et la mer. La lueur, au fond de l'horizon où le soleil s'est enfoncé, s'éteint enfin. C'est la nuit. Les premières étoiles s'allument. Les « Calanche », noires et hostiles, menacent le ciel de leurs pointes acérées.

« Tel est le spectacle quotidien qu'offre le golfe de Porto, une des

merveilles du monde.

« Un choix s'impose maintenant parmi tant de souvenirs. Les beautés de la Corse sont multiples, mais comment les décrire quand les peintres, qui disposent dé la magie des formes et de la couleur, sont impuissants à en rendre la grandeur et la poésie? Prenons seulement quelques instantanés sur la route qui, de Porto par Corte, traverse toute la Corse jusqu'à Bomfacio et remonte jusqu'à

Alaccio.

« La Spelunca d'abord, l' « antre rouge » d'où sort la rivière de Porto. Moins belle que les « Calanche », elle est peut-être plus grandiose. Ici, il n'y a plus ni mer, ni végétation pour harmoniser le terrible bouleversement des roches, Découpées à facettes par les torrents, ciselées en aiguilles pointues par les pluies et les vents, les montagnes tombent presque à pic, de plus de mille mètres, dans le lit du torrent. La variété des roches fait succéder au rouge intense du granit le gris lustré des schistes, puis le vert sombre de la serpentine. La route monte en lacets, péniblement, à flanc de coteau. Enfin, échappant au cauchemar, elle atteint la magnifique châtaigneraie d'Evisa.

« Forêts d'Aitone et de Valdoniello, je garde le souvenir des hautes colonnes lisses de vingt ou trente mètres de vos pins laricios. Vous attestez quelle devait être la beauté fraiche de la Corse au temps où elle était encore toute « chevelue ». Au sortir de vos voûtes fraîches, saluons le Cinto, roi de la montagne corse, qu'il domine du haut de ses 2.710 mètres, avant de nous engager dans le sinistre défilé, vrai chemin d'enfer qui porte le nom paisible de Scala de Santa Regina. Ici, plus de végétation. Une coupure étroite dans des roches brunes ou grises, dont les pentes verticales s'élèvent à plus de mille mètres au-dessus du lit du Golo. La route, taillée à coups de mines, est accrochée à la paroi lisse à deux ou trois cents mètres du torrent qui tord son mince filet d'eau entre d'énormes blocs. Quels grondements doivent être répercutés par les échos lors de la fonte des neiges! Des murailles sombres bornent l'horizon, jamais la vue ne s'étend à plus de cent ou deux cents mètres dans cette succession fantastique, mais tout de même un peu monotone, de cirques et de défilés. Une croix au bord du chemin, en face d'une déchirure claire: souvenir de l'éboulement du 31 décembre 1888, qui coûta la vie à deux employés des Ponts et Chaussées. Partout, la solitude et la mort. Les seuls êtres vivants sont des petits cochons noirs (d'où viennent-ils et que cherchent-ils ici?) qui courent devant l'automobile.

a Corte, cœur de la Corse, acropole qui dresse sa forteresse sur un rocher taillé en proue de navire à plusieurs centaines de pieds audessus du Tavignano; Vizzavona, à la belle forêt au pied du monte d'Oro; Bavella, au col planté de pins magnifiques, qui font des taches sombres sur les rouges aiguilles qui l'encadrent: Bayella, observatoire d'où l'on voit la mer à l'Est comme à l'Ouest; Zonza et son petit hôtel rustique où, le soir, les cochons, les chèvres et les ânes roux vaguant dans la forêt, viennent comme les touristes chercher leur pitance; terrible défilé de l'Inzecca, où le vert des fougères et des cistes le dispute au vert de la roche; magnifique forêt d'Ospedale, dont les chênes verts et les pins montent le long des flancs de la montagne jusqu'à mille cinquante mètres; Olmeto, où l'on évoque le souvenir charmant de Colomba; Sartène, plus farouche que toute autre cité corse dans ses traditions de vendetta; Bonifacio, regardant la Sardaigne par-dessus le détroit, perchée sur une roche que la mer creuse en grottes aux eaux claires, vous mériteriez d'être chantés non par un « Continental », passager ébloui, mais par un Corse qui serait un Victor Hugo ou un Leconte de Lisle.

« Et je n'ai pas quitté Ajaccio-la-Blanche sans regrets. La ville, largement ouverte sur la mer par sa place du Diamant, dort le jour, mais le soir une foule joyeuse et élégante passe et repasse sur le beau cours Napoléon, le Diamant et l'avenue du Premier Consul. L'air est pur, la brise de la mer plaque les robes sur les hanches des belles filles, quelques matelots mettent une note pittoresque. Ajaccio vous parle de Napoléon, tandis que la Corse centrale parle de Paoli et de Sampiero Corso. Ceux-ci sont les plus grands Corses, tandis que Napoléon n'est que le plus grand homme de la Corse. N'empêche que la visite de sa maison de famille, que l'on a eu le bon goût de laisser telle qu'elle était autrefois, est singulièrement émouvante; cette évocation de la jeunesse difficile du lieutenant Bonaparte a un charme que n'a pas le magnifique et lourd souvenir de la gloire de

Napoléon à la Malmaison ou à Fontainebleau.

« Et, au départ, en doublant les îles Sanguinaires, embrassant

une dernière fois du regard le magnifique golfe et la ville blanche, on s'aperçoit mélancoliquement qu'on a laissé un peu de son cœur accroché aux rocs de l'Île de Beauté. »

Chansons rennoises, avec préface d'EMILE RIPERT; in-12 de 110 pages. Imprimerie de l'Eueil, à Ajaccio. — Que les Corses soient aptes à composer des vers en dialecte corse, la preuve en est faite depuis longtemps, disons depuis des siècles, et certains le font avec talent, nul ne nous contredira. Mais plus rares sont ceux qui ont le courage d'affronter la versification française et ençore plus ceux qui en appliquent les règles. De ce nombre est M. Antoine Arrighi. de Rennu, l'auteur de Chansons rennoises. La richesse de la langue, l'harmonie du vers, la fraîcheur de l'inspiration, tout cela s'y trouve. Qu'il chante la nature, les sources, les montagnes et toutes les beautés de nos paysages, qu'il dépeigne les mœurs des paysans de chez nous ou qu'il s'attendrisse sur les malheurs de la vie, il le fait avec une réelle sensibilité ou avec une sincère émotion. Par là, il combat victorieusement cette affirmation qu'un véritable Corse hésite à se servir de la langue française pour traduire en beaux vers ses pensées les plus intimes. Nous avons goûté entre autres les poésies intitulées: Au foyer paternel, L'école, La source, et nous citerons, comme preuve du talent de ce poète insulaire, ces quelques strophes de la Cueillette des châtaignes qui donneront au lecteur la nostalgie de nos ombrages:

> Plus bas, à l'horizon, roule un soleil plus pâle; Le jour finit plus tôt laissant l'astre d'opale Répandre dans les airs sa blafarde clarté. Septembre s'est enfui, rapide comme un rêve: La première moitié du mois suivant s'achève Et la châtaigne arrive à sa maturité.

> La bogue maintenant sur la branche frissonne Au souffle du matin et, sous le tiède automne, Ses dards, de plus en plus, jaunissent, acérés. Sur un arbre bientôt voici qu'une s'entr'ouvre Et le fruit en brisant la prison qui le couvre Vous sourit à travers des aiguillons dorés.

Il se montre un instant, puis soudain se détache: Gloire au marron tombé qui sur l'herbe fait tache! Gloire au premier enfant qui va le découvrir! Oui, sois la bienvenue, ô précoce châtaigne: En toi nous saluons l'augure d'un bon règne, Celui du châtaignier, toujours lent à s'ouvrir.

Oh! les heureux moments que ceux de la cueillette! Du matin jusqu'au soir on courbe bas la tête. Mais c'est pour ramasser des fruits à pleines mains. Partout dans les vallons, partout sur les collines, Sous nos grands châtaigniers, ce ne sont que gamines Rivalisant de zèle à côté des gamins.

Mattea. — Un vol. in-12, Figuière, Paris. — Nombreux sont les livres qui n'ont pas les honneurs de la critique; aussi, est-ce le hasard qui m'a fait découvrir chez un libraire ce volume perdu parmi tant d'autres et qui portait en exergue: « L'âme de la femme corse est un puits profond d'abnégation et de sacrifice ». Il n'en fallait pas plus pour ne pas laisser échapper l'occasion d'augmenter ma bibliothèque d'un volume. Le sujet semble nouveau dans la littérature

corse. Les auteurs, Paule-Zanett, montrent une jeune fille, Mattea, étudiante à la Faculté de Paris, qui devient amoureuse d'un jeune allemand, Otho. Le père de Mattea, le docteur Santi, d'Ajaccio, combat en vain l'union projetée. Sa fille, enfant unique et sans mère, élevée par une vieille bonne de la famille, Francesca, qui lui laissait faire tous ses caprices, sa fille passe outre, épouse Otho von Postdam et va s'installer à Berlin. Là, désillusion! L'âme du Germain reprend le dessus et tout ce que lui avait dit son professeur apparaît à Mattea comme vrai. Fausse la sensibilité que montrait devant elle son fiancé, faux l'amour qu'il disait ressentir pour la France. Et le milieu sévère de l'aristocratie berlinoise est loin de convenir à cette fille de Corse, habituée à vivre simplement.

1914, la guerre horrible éclate. Mattea, ses études de médecine le permettent, devient infirmière et met tout son œur à soulager les souffrances humaines. Un jour, on apporte un prisonnier français blessé et ce n'est autre que Ange Bianchini, un de ses amis d'enfance. Sa joie de le revoir est grande, de le soigner plus encore. On évoque des souvenirs de jeunesse et quelque chose qui est plus que de l'affection se glisse entre eux. Mais le mari est jaloux et fait

des démarches pour faire partir le blessé. Il y réussit.

Un jour Mattea découvre que son mari entretient des relations d'un genre particulier (1) avec son valet de chambre. Un mur de glace s'élève entre eux et elle rompt toutes relations avec lui, jusqu'à ce qu'un soir, à la suite de ses débauches, on le rapporte mort, tué par la cocaïne. Le calme revient enfin dans l'âme de Mattea. Elle est tranquille et apaisée, entre sa femme de chambre, qui est sa confidente et son amie, malheureuse comme elle d'aimer sans espoir et d'un amour pur Fritz, le valet d'Otho, et son beau-père, le général

von Postdam qui l'a en grande affection.

Voici la guerre terminée et Mattea rentre, meurtrie, chez son père à Ajaccio. Elle retrouve son ami Ange Bianchini qui, à son tour, veut soigner son âme et c'est l'amour qui reprend ses droits, et qui les unit dans la paix. Ainsi les auteurs ont voulu nous dévoiler l'âme d'une femme corse qui reste fidèle à son devoir d'épouse, se sacrifie pour sauver la façade d'une noble famille berlinoise, se tait pour tranquilliser son père qui la croit heureuse, et finalement est récompensée de son abnégation par l'amour d'un de ses compatriotes. Il semble que point n'était besoin de prendre une insulaire pour insuffler à ce personnage ces sentiments, et bien nombreuses sont les femmes du continent, ainsi que de l'étranger, qui se seraient tracé. cette même ligne de conduite. Que l'on prenne pour thème la vendetta, l'hospitalité, l'amour de la liberté ou de la justice, voilà des sujets bien corses, mais rendons grâce aux auteurs d'avoir voulu. en écrivant ce livre, sortir de la banalité, où semblaient se complaire depuis trop longtemps ceux qui écrivaient des romans sur notre ile. - (RAOUL NICOLAI.)

Gallone ou l'honneur corse, roman du terroir, avec bois de Gaston Nick, un volume in-12 de 252 pages des éditions Argo; prix: 12 fr. — Un livre qui, à peine commencé, se lit tout d'une traite et tient le lecteur attaché au récit jusqu'à sa conclusion, ne

⁽¹⁾ L'honorabilité des lecteurs de la Revue de la Corse m'empêche de préciser, mais l'on comprendra qu'il s'agit de ce vice qu'on prétend si répandu parmi les Allemands.

devrait pas avoir besoin d'éloges. C'est ce que nous pensons du nouveau roman de M. SÉBASTIEN DALZETO, que nous félicitons cependant de cette récente contribution à l'étude des mœurs insulaires. Gallone, farouche bandit, n'est pas une fiction. Il exista, vécut dans les lieux décrits par l'auteur et connut à Bastia une réelle popularité. M. Dalzeto, originaire, nous dit-on, de Ville de Pietrabugno, a dû le connaître. L'histoire qu'il nous en conte a donc tout l'attrait de la vérité. Elle a d'autres mérites, que nous avions déjà trouvés dans un autre livre du même auteur, Pontenovu, dont nous avions entretenu nos lecteurs: ceux de se dérouler avec un intérêt sans cesse croissant, mêlée à des descriptions scrupuleuses, donc exactes, de la nature corse; d'employer des expressions pittoresques qui émaillent les entretiens des personnages et qui sont la traduction littérale de notre dialecte. « Je suis enamouré de vous, je te tiens chère », dira l'un d'eux; - « fasse le ciel que je disparaisse », s'écriera un autre. C'est de la couleur locale. Il y a bien encore dans ce livre un peu d'amertume ou de tristesse, mais le pessimisme dont Pontenovu était rempli s'est atténué. Le lecteur trouvera là une peinture exacte de la vie douloureuse de ces malheureux que des circonstances tragiques ont poussés au meurtre et qui, traqués par le remords autant que par la gendarmerie, sont contraints par l'instinct de la vie ou la passion de la liberté à de nouveaux crimes. Ils en arriveront à plaindre plus qu'à blâmer ces égarés qui gardent, dans leur détresse physique et leur misère morale, le respect de l'honneur cher à tous les Corses. Bref, Gallone fait partie de la collection des bons romans dont la Corse a fourni le sujet.

Pluie, vol. de 163 pages in-12, des Editions de France, avenue Rapp, Paris; prix: 12 fr. - Notre brillant compatriote, M. H. DE CARBUCCIA, a, en collaboration avec Mme E.-R. Blanchet, adapté à la scène française la pièce en trois actes et quatre tableaux de John Colton et Clémence Randolph. La critique a été unanime à en dire les mérites scéniques et nous le croyons sans peine, car, si nous n'avons pas eu le plaisir de voir la représentation, nous en avons lu le texte. Les expressions pleines d'humour, le langage expressif des personnages, les dialogues vifs et animés, c'est-à-dire tout ce qui soutient l'intérêt de l'intrigue, ont dû contribuer au succès d'une œuvre à la fois philosophique et humaine, parce qu'il s'agit de la lutte entre la chair personnifiée par une aimable courtisane et l'esprit religieux incarné dans un pasteur protestant, rigide mission-naire que ses forces trahissent à cause du climat énervant de l'équateur. On a souvent dit qu'une traduction était presque toujours inférieure à l'œuvre originale. Mais M. de Carbuccia est un trop fin lettré pour échouer dans une pareille entreprise. M. Robert de Flers a eu raison d'écrire dans le Figaro: « Tout l'intérêt de la pièce est demeuré grâce à l'intelligence, à l'adresse et à la science de l'adaptation réunies en M. de Carbuccia et M^{me} Blanchet. »

Un cavalier, le colonel Taylor (1871-1918), par Alfred Durer et Torny Catta; un vol. petit in-8° de 270 pages, avec gravures; Librairie Beaufreton, Nantes, 1927; prix: 12 fr. — Sous la plume de deux écrivains distingués et bons patriotes, dont le dernier, est-il besoin de le dire, est un Corse authentique, a paru récemment (Nantes, imprimerie Vié, 1927) un livre très intéressant, bien émouvant même, consacré à une des plus nobles victimes de la Grande Guerre, au colonel Taylor, petit-fils de ce baron Taylor, membre de l'Ins-

titut, qui, dans sa jeunesse, porta aussi l'épée, et dont personne parmi les lettrés, les artistes, les membres de l'enseignement, n'a oublié

l'extraordinaire et bienfaisante activité.

Préfacé par M. le Maréchal Lyautey, qui fut son ami, et qui, en quatre pages chaleureuses, nous a donné un raccourci et un commentaire saisissants de cette belle vie trop tôt moissonnée, le livre consacré au colonel Taylor nous fait connaître, et dans les plus grands détails, au point de vue militaire et privé, ce que fut Paul Walwein Taylor (d'origine anglo-irlandaise): un héros, un vrai chevalier, doublé d'un grand chrétien, un officier éminent dont l'existence, d'une admirable unité, fut fauchée prématurément et ne permit pas à la patrie de bénéficier, dans des grades encore plus élevés, de ses magnifiques qualités professionnelles.

Largement documentés et, on le voit, impressionnés par la grandeur et la noblesse du sujet, les deux auteurs nous ont scrupuleusement retracé pas à pas la carrière de l'officier d'élite que fut Taylor, comme cavalier, comme breveté d'Etat-major, comme professeur à Saumur, comme attaché militaire en Danemark et Suède, et enfin comme fantassin, chef complet, adoré de ses subordonnés, cerveau alerte et puissant dans un corps de petite taille, vrai type de l'officier de cavalerie légère, avant de devenir — une fois sa grave blessure guérie, et sur sa demande instante — un parfait officier

d'infanterie.

Né le 18 octobre 1871, Taylor mourut pour la France le 27 mai 1918, c'est-à-dire à 47 ans, dans cette affreuse journée du Chemin des Dames, où colonel du 19° d'infanterie, cet homme au grand cœur se dévoua et tenta l'impossible pour arrêter, avec les débris de son beau régiment, la ruée allemande, le flot ennemi dont l'énorme supériorité numérique, appuyée d'une formidable artillerie, devait sub-

merger nos troupes et les écraser.

C'est avec une véritable angoisse que le lecteur, après avoir vécur pour ainsi dire avec le héros, voit arriver le dénouement fatal. A chacune des dernières pages, on sent approcher la mort venant s'emparer de ce preux, et on regrette amèrement le sacrifice qui nous enlève un grand conducteur d'hommes, peut-être un futur général d'armée, car sa vive intelligence, son sang-froid, son jugement, sa vaste culture, sa valeur dans tous les sens du mot, le prédestinaient à un très haut commandement.

Il faut ajouter enfin que, digne gendre de l'illustre colonel de Villebois de Mareuil, le colonel Taylor a laissé une veuve et des enfants qui ont droit à la plus respectueuse sympathie et peuvent

être fiers du nom glorieux qu'ils portent.

Voilà un ouvrage qui devrait être dans toutes les bibliothèques. Il est à souhaiter qu'il soit lu par tous les officiers, de toutes armes, et aussi par tous les bons citoyens, par tous ceux qui aiment et estiment l'armee et comprennent la grandeur de son rôle. Le livre fait honneur à ceux qui l'ont écrit et le public doit leur en savoir le plus grand gré. Les abonnés de la Revue de la Corse seront heureux que l'un des deux auteurs soit leur compatriote, un Français de cette île qui s'y connaît en héros, en ayant tant fourni elle-même! — Général COLONNA DE GIOVELLINA.

Le rattachement de l'Autriche (à l'Allemagne), tel est le titre d'une savante étude que M. C. Piccioni, ministre plénipotentiaire, a fait paraître dans la Revue d'histoire diplomatique de janvier-

mars 1928. Le danger du rattachement de l'Autriche, qui constituerait pour l'Allemagne une revanche éclatante du traité de Versailles, n'est pas une chimère, dit l'auteur. Faisant donc l'historique de la question, il montre que l'ancienne diplomatie à laquelle il a appartenu n'avait pas tout à fait tort d'affirmer que l'Autriche était une nécessité et que les alliés, en la désagrégeant, ne se doutaient pas assez qu'ils allaient faire le jeu de l'Allemagne. Sa conclusion paraît être celle du bon sens. La situation économique de l'Autriche a provoqué son mécontement et enfanté l'idée de l'Anschluss. Il faut donc donner aux Autrichiens des avantages économiques, commerciaux et financiers qui les persuaderaient de la possibilité de vivre hors de l'Allemagne et restituer à Vienne son rôle de grand marché européen ainsi que de capitale financière. Il y va de la paix future.

La durée de la vie en Corse. - M. Paul Fontana, dont la mort vient d'interrompre le patriotique labeur, continuait le dépouillement si évocateur des vieux registres de notaire et d'état civil de la commune de Vicu. D'après le Livre des défunts, il remarquait que la moyenne de la vie était, dans un village sain et bien ensoleillé, de 23 ans pour les hommes, de 26 ans pour les femmes. Ces chiffres pourraient surprendre si l'on ignorait que les maladies épidémiques sévissaient terriblement en Corse autrefois et que les lois de l'hygiène y étaient peu respectées. Nous avons pu faire les mêmes constatations dans les registres de Castineta (canton de Morosaglia) et nous pouvons en conclure que la mortalité était effrayante et que le dépeuplement aurait été plus rapide que ne le montrent les statistiques si la forte natalité n'était pas venue la compenser. Mais les enfants payaient plus durement encore leur tribut à la faucheuse. La moyenne annuelle des décès était de 40 pour une population de 600 habitants environ, à Vicu.

La famille Lenche. — Le Petit Marseillais du 23 mars a publié le compte rendu d'une conférence faite à Marseille par M. RAOUL BUSQUET, l'érudit archiviste des Bouches-du-Rhône, sur la famille corse de Lenche, dont une place de Marseille porte le nom. Les Lencio étaient citoyens de Morsiglia, dans le Cap Corse, Un d'entre eux, prénommé Thomas, vint s'établir à Marseille en 1539, s'y maria, et fonda avec quelques autres la Compagnie du corail, qui obtint la concession du monopole de cette pêche sur les côtes barbaresques. Vers 1550, la Compagnie y construisit le premier Bastion de France au cap Rose qui fut détruit en 1604, et relevé par un autre Corse, Napollon de Centuri, mort victime d'une trahison tandis qu'il se préparait à expulser les Génois de l'île de Tabarca sur la côte tunisienne (1633).

Thomas de Lenche, devenu riche et consul de Marseille, laissa une descendance glorieuse. L'une de ses petites nièces épousa un Riquetti et fut ainsi la trisaïeule de Mirabeau. Un de ses fils se maria avec la fille du maréchal Alphonse d'Ornano. M. Busquet nous a donc confirmé, grâce à ses documents d'archives, que deux Corses avaient bien été les initiateurs de la colonisation française dans l'Afrique

du Nord.

Les premières années de l'occupation française. — On lira dans le même Petit Marseillais des 1er et 3 mai l'article que M. Marius Peyre avait publié dans notre Revue sur les débuts de l'occupation française en Corse. L'auteur, qui connaît particulièrement

cette période dont il a tiré une bonne thèse de doctorat ès lettres, protestait contre les termes dont s'étaient servis deux journaux corses à l'égard de la France. L'un avait imprimé ceci: « Les Français n'ont jamais rien fait pour notre île. » Et l'autre avait ajouté: « S'ils avaient fait quelque chose, ça se saurait. » Nous répéterons encore aujourd'hui que ces affirmations, dont l'injustice n'a d'égale que l'ignorance, ne méritaient vraiment pas une discussion. M. Peyre les a cependant combattues à l'aide d'un intéressant résumé de l'œuvre de Marbeuf, en même temps qu'il a montré le libéralisme du gouvernement français.

Une opinion italienne sur Pascal Paoli. - Vers la fin du xviii siècle vivaient en Italie, à Rome et à Milan, les deux frères Alexandre et Pierre Verri, qui furent les correspondants de Voltaire et de Condorcet. Leurs lettres ont été réunies et publiées par MM. GREPPI, Novati et Giuliani, chez Cogliati, éditeur à Milan. Quelques-unes se rapportent à la Corse et à Pascal Paoli, et on v voit que notre législateur national n'était guère estimé par ses deux contemporains. Pour eux « les Corses ne résisteront pas aux Français qui débarquent en masse et auxquels tous les réfugiés de Livourne sont favorables ». - Paoli est en rapports suivis avec les Anglais « qui lui envoient des ambassadeurs et de grosses sommes d'argent. » — « Ce Paoli, écrit Alexandre, est un vantard, un Romulusbouffon, qui jouit d'une estime usurpée et a trompé tout le monde. C'est un Arlequin, répète-t-il plus tard, tout au plus capable de devenir un bon secrétaire d'homme de loi. Il aurait dû mourir les armes à la main, comme Decius, et il ne devait pas abandonner la partie. Il était devenu despote, et il était d'une grande vanité, sans ambition, » Et l'un des frères ajoute: « Ce fut le comte Carletti de Viterbe qui aida Paoli à s'enfuir. Il frêta, avec deux Anglais, un navire à Livourne pour trois mois. Puis il remit au général, qui était réduit à vivre de pain et de vinaigre, à dormir à la belle étoile, 4.000 sequins. Paoli s'enfuit le 13 juin et, malgré les perquisitions des Français, il parvint à débarquer à Livourne le 16 juin. » M. Carabin, qui a publié des extraits de ces lettres dans le Petit Provençal du 6 avril, a raison d'ajouter: « Si peu favorables pour Paoli que soient ces documents, nous devons les connaître, car ils apportent parfois une utile contribution à l'histoire. »

L'affaire de la Maddalena en 1793. - Cette malheureuse tentative de la Convention sur la Sardaigne, tentative qui eut pour la Corse des conséquences graves, nous est racontée par la récente publication, dans Mediterranea, d'une lettre inédite qu'écrivit à son père l'officier dom Porcile, commandant d'un des bateaux sardes engagés dans l'affaire. Elle confirme ce que nous savions déjà, que l'échec des Français, parmi lesquels se trouvait Bonaparte, fut le résultat d'une panique inexplicable. L'escadre révolutionnaire se composait d'une frégate, d'un brick, d'une polacre, de quatre tartanes, de trois goélettes, de trois felouques et de neuf gondoles, dont quatre grandes et cinq petites. Les Sardes ne disposaient que d'une flotille, de quelques habitants de l'île et de 250 militaires. Après avoir tiré pendant trois jours, 23, 24 et 25 février, plusieurs milliers de bombes, dont beaucoup étaient de 150 livres, les Français se retirèrent en abandonnant quelques canons et leurs prisonniers. Dom Porcile commente cette fuite en écrivant: « Ce fut là un coup de la main de Dieu... On peut dire que sans avoir de forces, on a repoussé des forces. » — M. Carabin a reproduit, en la traduisant, cette lettre dans le Petit Provençal du 26 mai.

Le docteur Sisco. — La Rassegna di Clinica terapia e scienze affini de décembre 1927 (qui paraît à Rome) a consacré un article à rappeler la mémoire du docteur Sisco (Joseph), né à Bastia en 1748. Il fut le premier titulaire de la chaire de médecine opératoire créée à Rome par Pie VII et le pro-directeur de la clinique chirurgicale à l'Athénée. Sa réputation de chirurgien fut considérable. Il devint membre des Académies des sciences et de médecine à Paris. où le cardinal Fesch l'avait amené. Il mourut à 82 ans, en 1830, à Rome, et fut enterré à l'église Saint-Louis des Français. On sait qu'il légua sa fortune à sa ville natale, à charge pour elle de créer des bourses d'études à Rome en faveur des artistes bastiais. Cette institution fonctionne encore. Chirurgien particulier du souverain pontife, il a laissé la réputation d'un savant aimable et probe. Son portrait est à l'Institut du Saint-Esprit et des hôpitaux réunis à Rome. On pourra lire la traduction de cet article dans le Petit Bastiais du 15 février, sous la signature du docteur Belgodère, médecin du dispensaire de Saint-Lazare, à Paris.

La Corsica, vista da un vagabondo, par Minuto Grosso. Ce petit livre, qui a paru en Italie, cette année même, chez Raffaello Giusti, à Livourne (petit in-12 illustré de 200 pages), est à signaler quoiqu'il ne mérite guère un compte rendu. L'auteur, sous le pseudonyme de Minuto Grosso, prétend avoir parcouru la Corse et n'y avoir trouvé que des Corses italophiles, voire même ennemis passionnés de la France. Celle-ci n'a rien fait pour notre île, qui croupit dans l'ignorance et la misère. Quant aux sentiments français des insulaires, car le voyageur avoue qu'il en existe, il les ridiculise. A quoi bon insister davantage. Ce livre ne pourra être utilisé ni par les historiens, ni par les géographes, ni par les économistes. Seuls les Italiens impérialistes y trouveront des satisfactions. En veut-on quelques preuves? En voici trois, choisies au hasard entre cent: « A Borgo, les milices de Clément Paoli attaquèrent les Français, en 1768, aux cris de: Eia, Eia, aera (aera, écrit l'auteur, signifie aria, donc libertà). Cher lecteur, n'en es-tu pas ému? Songe qu'un siècle et demi après la victoire de Borgo, d'autres fils de l'Italie (les fascistes), pour sauver la patrie, marchèrent sur Rome en lançant le même cri de Eia, Eia, Alalà. Dans l'histoire de la Renaissance nationale, les milices de Paoli rejoignent les Chemises noires. Paoli se rattache à Mussolini. » — A la page 89, se trouve cette remarque: « Pontenuovo, 9 mai 1769, première bataille de la Renaissance italienne! » — Et à la page 83, pour protester contre l'habitude française d'appeler Ile-Rousse ce qui est Isola Rossa et Saint-Florent ce qui est San Fiorenzu: « Malinconie! En Corse, les noms géographiques sont italiens et demeureront italiens, de même que l'île est italienne, le dialecte italien, les Corses italiens, » - Cela suffit à donner un aperçu du livre. Nous ferons, en le quittant, cette réflexion. Si le polémiste, qui se cache sous le nom de Minuto Grosso, a vraiment pour la Corse un amour si sincère, pourquoi n'emploiet-il pas sa verve et son talent à des travaux sérieux, comme le font Parisella et Tencajoli, par exemple, ses deux compatriotes, plutôt que de répandre des idées erronées, et facilement malfaisantes, dans l'esprit de nos voisins?

Allez en Corse. — Tel est le titre impératif de l'article que M. Maringer, vice-président du Touring-Club de France, qui compte 205,000 membres, a inséré dans le numéro d'avril 1928 de la Revue éditée par cette puissante Compagnie: « J'y suis allé, écrit-il, et j'en suis revenu émerveillé. Nulle région n'égale en splendeurs naturelles les rivages enchanteurs, les golfes inondés de lumière, les défilés sauvages et profonds, les rochers hardis aux formes fantastiques, les hautes et imposantes montagnes avec leurs forêts magnifiques et leurs immenses châtaigneraies, sites superbes, grandioses et pittoresques, qui font vraiment de la Corse une île de beauté. » Et il morigène les hésitants de tarder, puisque l'Office de la Corse, 10, avenue de Friedland, à Paris, leur donnera tous les conseils utiles, puisque la Compagnie P.-L.-M. a organisé des services automobiles qui permettent de visiter l'île commodément, puisque les hôtels corses sont dignes de les recevoir, après le grand effort que les intéressés ont faits dans ce sens. Comment ne pas remercier avec tout notre cœur M. Maringer de cet éloquent plaidoyer en faveur de notre pays et de son insertion dans un organe de propagande dont la réputation est mondiale et dont les services rendus à la cause touristique sont innombrables.

La Corse n'est pas un pays pauvre. — C'est le titre d'un article que nous relevons dans l'Observateur de Bastia, en date du 7 mai

1928. Nous le mettons sous les yeux de nos lecteurs :

« La Corse est un pays pauvre: voilà une affirmation gratuite qui figure en bonne place parmi les innombrables lieux communs dont se servent journellement nos théoriciens du « relèvement économique insulaire! » Et voilà aussi une légende que l'on ne saurait trop combattre, au nom de la vérité d'abord, et ensuite dans le propre intérêt matériel et moral du département. Peu importe si à la lumière des faits la manne gouvernementale n'apparaîtra plus comme une nécessité vitale pour le pays de Corse, lequel fait figure, à l'égard du trésor public, de spécialiste de la mendicité.

« La Corse pays pauvre? Allons donc... Et nos plaines d'une fertilité étonnante, et nos forêts à peine exploitées, et nos sources minérales d'une efficacité merveilleuse, et nos carrières de marbre ou de granit uniques au monde, et notre climat d'éternel printemps, et notre ciel toujours bleu, et notre situation géographique elle-même... Mais

tout cela, n'est-ce pas de l'or en barres?...

« Soit. Mais les pouvoirs publics ne font rien pour mettre la Corse en état d'exploitation, pour la tirer de l'état d'abandon dans lequel elle se trouve.

« Voilà l'antienne. « Voilà l'erreur.

« Le gouvernement français a fait pour nous beaucoup plus que pour les Auvergnats, les Bretons, les Basques, les Provençaux. Nous avons toujours bénéficié d'un régime de faveur, de mesures favorables d'exception. Tout ce qui s'est fait en Corse depuis 150 ans a été réalisé par les pouvoirs publics et rien que par eux. Ils ont eu même souvent à lutter contre notre mentalité, par certains côtés si étroite...

« Et c'est là que nous voulons en venir: la Corse n'est seulement pas un pays riche par son sol, son sous-sol, son climat, mais encore il est riche de fortunes particulières. Sait-on qu'il y avait en Corse avant la guerre plus de cinq cents multimillionnaires? Et à l'heure actuelle peut-on compter — tant ils sont nombreux — ceux qui, chez nous, possèdent leur million ou leur demi-million liquide et disponible?

« Le Corse fortuné fait bâtir une maison, en achète une et place le reste de son capital en rentes d'Etat. Que fait la richesse corse pour la Corse? Rien. Pourtant nous avons l'avantage d'être un pays neuf où les capitaux ne risquent aucune concurrence. Il y a des plaines à assainir, des entreprises de transports à créer, des terres à mettre en culture, tout un projet d'électrification à réaliser. Il y a chez nous énormément d'argent à employer et d'argent à gagner...

« Les capitaux corses s'en vont grossir la dette publique de l'Etat français et les capitaux français ne sont pas attirés vers la Corse...

« Le malaise durera aussi longtemps que nous le voudrons; aussi longtemps que durera l'erreur de nos capitalistes insulaires. »

Observations météorologiques. — L'Office national météorologique a publié les observations suivantes relatives à l'année 1927. Le maximum de la chute de pluie a été enregistré à Bastelica avec 1 m. 773 millim. et le minimum à Ponte Leccia avec 350 millim. à 196 mètres d'altitude. Les principales stations ont donné les chiffres suivants: Bastelica 1 m. 773 à 800 m. d'altitude; — Alza 1 m. 637 à 800 m.; — Vizzavona 1 m. 605 à 1000 m.; — Pineta 1 m. 375 à 670 m.; — Zicavu 1 m. 347 à 656 m.; — Pastricciola 1 m. 152 à 560 m.; — Levie 1 m. 065 à 680 m.; — Luri 1 m. 043 à 240 m.; — San Lorenzu 1 m. 032 à 620 m.; — Zonza 1 m. 030 à 788 m.; — Pianu 998 mm. à 680 m.; — Bicchisanu 958 mm. à 398 m.; — Calacuccia 953 mm. à 840 m.; — Aîtone 918 mm. à 1050 m.; — Ghisoni 911 mm. à 650 m.; — Pratu 869 mm. à 980 m.; — Portuvecchin 841 mm. à 40 m.; — Ascu 830 mm. à 575 m.; — Venacu 803 mm. à 601 m.; — Vezzani 796 mm. à 750 m.; — Tartagine 792 mm. à 717 m.; — Moîta 777 mm. à 519 m.; — Proprianu 754 mm. à 4 m.; — Galeria 745 mm. à 22 m.; — Corte 705 mm. à 440 m.; — Ile-Rousse 613 mm. à 6 m.; — Pertusatu 576 mm. à 8 m.; — Bastia 548 mm. à 7 m.; — Olmi-Capellu 522 mm. à 850 m., etc., etc.

Contre la malaria. — Tous nos lecteurs connaissent, et nous jugeons inutile de le reproduire dans la Revue, le vibrant article que M^{me} Jane Catulle-Mendès a, sous forme de lettre ouverte à M. Poincaré et dans les colonnes d'un grand journal de Paris, consacré à la Corse et surtout au fléau qui accable cette île: la malaria. Elle demandait pathétiquement au Président du conseil de résoudre ce problème de l'assainissement dont tous nos parlementaires successivement se sont occupés. M. Poincaré a répondu qu'il inviterait les services compétents à agir plus rapidement. Nous oserons écrire ici que la suppression des foyers malariques en Corse est, plus encore qu'une question de bonne volonté, une question de volonté unanime manifestée par les intéressés autant que par le gouvernement.

La Corse touristique. — Nous signalons, dans le numéro du mois de mai de cette intéressante Revue, la jolie nouvelle de M. J.-B. NATALI, dont le talent d'écrivain n'a pas besoin d'être loué. Elle a pour titre: Le fruit plein de cendre.

Mediterranea. — Le nº 43 contient une étude sur la « Spedizione francese a la Maddalena nel 1793 in una relazione inedita di don Vittorio Porcile », dont nous parlons ailleurs.

NOUVELLES en quelques lignes.

Horaires des paquebots. — On sait que de nombreuses protestations s'étaient élevées contre les nouveaux horaires fixés par décret ministériel, en particulier contre les départs de Nice, et contre les tarifs de transports. Le ministre des Travaux publics y a répondu par quelques modifications. Le départ d'Ajaccio pour Nice aura lieu le mercredi à 20 heures et celui de Nice pour Ajaccio à 9 heures du matin, le vendredi. Le départ de Bastia aura lieu le jeudi soir, au lieu du vendredi matin, et celui de Nice pour Bastia le dimanche matin à 10 heures, au lieu de midi. En revanche, il refuse de réduire les tarifs, qu'il estime modérés, en particulier pour le service de Nice-Bastia, qui, suivant lui, est un service de luxe. Mauvais argument, car il ne peut pas y avoir, entre un département isolé par la mer et le continent français, des traversées de luxe, même pour les touristes français. Il importe par-dessus tout de favoriser les relations d'une région française avec la France, au lieu de les restreindre par des tarifs prohibitifs. Nous maintenons les termes de notre dernier écho au sujet de la location des couchettes. De même, nous désapprouvons pleinement la concession ministérielle relative au départ de Nice à 10 heures du matin. S'il est bon qu'un voyage diurne subsiste en été, il était excellent que Paris fût à 26 heures de Bastia. Cela n'est plus possible, puisque les horaires de la Compagnie des chemins de fer ne permettront plus d'arriver assez tôt à Nice pour s'embarquer à 10 heures. Il faudra passer la nuit sur la Côte d'Azur. Les raisons données par le Syndicat d'initiative de Bastia contre le départ à midi étaient de médiocre valeur et il fut mal inspiré quand il s'opposa à la création d'un service rapide et commode.

Pour nos ports secondaires. — L'Union des groupements du Cap Corse à Marseille avait demandé l'aménagement de nos petits ports. La réponse officielle déclare que les travaux nécessaires ne pourront être entrepris que si les communes intéressées participent pour les trois quarts à la dépense: 20.000 francs par exemple pour la construction d'un mur de protection de la cale de halage à Albu; de même pour Brando. Pour Santa Severa et Centuri, le refus n'est pas déguisé. Quant à Macinaggiu et à San Fiorenzu, ils nécessiteraient une dépense de 3 millions pour le premier, de 4 pour le second. Cette dépense serait disproportionnée avec l'importance du trafic de ces ports, qui est respectivement de 526 et de 1.820 tonnes. L'Etat se récuse donc.

Pour nos routes. — Afin de hâter l'achèvement des routes départementales et des chemins d'intérêt commun, le Conseil général, qui a voté en 1924 le principe d'un emprunt de 15 millions et récemment la réalisation d'une première tranche de 2.300.000 francs, se préoccupe de continuer par un nouvel emprunt de 5 millions. L'amor-

tissement ne pourrait en être demandé, hélas! qu'à l'impôt. La subvention annuelle de l'Etat, quoique portée à 640.000 francs, est, en effet, insuffisante, par suite des prix élevés qu'exigent les entrepreneurs. Quant à la subvention cinquantenaire, elle ne peut qu'aider à l'exécution des travaux, mais serait à elle seule impuissante. La question se pose donc: faut-il emprunter encore et accroître le chiffre de l'impôt départemental déjà lourd, ou faut-il laisser inachevé le réseau départemental?

Ajoutons ici que le gouvernement a accordé à nos routes insulaires, pour l'année 1928, une subvention complémentaire de 117.000 francs, prise sur les fonds de subvention créés par la loi du 12 mars 1880. Ainsi les travaux de 1927 qui avaient été insuffisamment crédités et ceux indiqués au programme de 1928 pourront-ils être entrepris avec plus d'assurance. — Une nouvelle subvention de 460.267 francs a été allouée à l'entreprise du canal de la Figarella, dont la dépense atteindra 1.641.000 francs. — Une autre de 28.000 fr. est allée à la construction d'un pont sur le Taravu. — Enfin une troisième a été demandée par le département pour le tronçon de route qui devrait être établi entre les cantons de Sermanu et de Venacu, avec un pont de 37 m. de longueur sur le Tavignanu.

-00-

Aviation. — Un vœu de M. Griscelli, présenté au Conseil général lors de sa dernière session, demande à l'Etat qu'un service aérien à tarif réduit ait lieu chaque jour entre le continent et la Corse, de préférence entre Antibes et la Balagne. Il y a un intérêt national à réduire au minimum la durée des relations entre la Corse et le continent français et c'est pour cette même raison que nous protestions plus haut contre la suppression d'un service maritime qui mettait Paris à 26 heures de Bastia.

--00-

Electrification. — Le Conseil général a donné son approbation aux projets d'électrification établis par les syndicats intercommunaux et décidé de les faire subventionner par le service des prestations en nature. Le génie rural dressera les plans d'établissement. Les industriels sont d'ores et déjà invités à soumissionner et l'Etat à faire connaître sa quote-part. Il semble que la solution de cette question, d'importance capitale, soit imminente.

En effet, l'usine hydro-électrique du Golu, destinée à fournir la force nécessaire au pompage des marais est, dit-on, déjà commencée sur le territoire de Prunelli di Casacconi. Les travaux seraient payés entièrement par l'Etat et atteindraient le chiffre de 3 millions. La région du Nord-Est de la Corse pourrait en bénéficier et être à son

tour électrifiée en partie. Acceptons-en l'augure.

-00-

L'aéronaute Capazza. — Le Conseil municipal de Paris avait décidé de prélever chaque année sur son budget une somme de 100.000 francs destinée à récompenser des hommes de lettres, des artistes ou des savants, dont l'a vie, consacrée à des œuvres de valeur, était un enseignement. La somme a été distribuée pour la première fois cette année. Parmi les noms des lauréats se trouvent ceux de Branly, de Rosny, mais surtout celui d'un de nos compatriotes

Capazza, le grand aéronaute, qui eut son heure de popularité, en 1886, quand il réussit à franchir sur un ballon libre le bras de mer qui sépare la France de la Corse. L'exploit n'a pas été renouvelé. Depuis lors, Capazza a refait des centaines d'ascensions, inventé un parachute, et collaboré aux travaux des Commissions de l'aéronautique et de l'aviation. Le choix du Conseil municipal était donc bien justifié et pous félicitons cordialement notre compatriote de l'honneur qui lui est fait, ainsi qu'à la Corse.

Démographie de la Corse. — Et la chute continue!! Le tableau de la population française en 1927, publié par la Revue de l'Alliance nationale, dont M. A. Landry est un des administrateurs, donne pour la Corse les chiffres suivants: Mariages: en 1926, 1.457; en 1927: 14 en moins. - Naissances: en 1926, 4.376; - en 1927: 330 en moins. - Décès: en 1927, 3.698.

Les naissances n'ont donc dépassé les décès que de 348 unités. Si nos compatriotes ne réagissent pas, notre département, qui figura toujours parmi les rares départements français à forte natalité, con-

naîtra à son tour l'excédent de mortalité et la dépopulation.

--00-

Les élections législatives. — Enregistrons ici pour les futurs historiens que les élections récentes ont donné les résultats suivants en Corse:

à Ajaccio: M. A. Landry, 7.084 voix sur 24.853 inscrits; à Bastia: M. H. Pierangeli, 5.925 voix sur 20.821 inscrits; à Corte: M. Pietri, 8.747 voix sur 14.421 inscrits;

à Sartène: M. de Roccaserra: 4.179 voix sur 13.571 inscrits.

Billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les stations balnéaires, thermales et climatiques du réseau P.-L.-M. — Toutes les gares des grands réseaux français délivrent, du 1er juin au 30 septembre, des billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les principales stations balnéaires de la Côte d'Azur. On peut également se procurer dans ces gares, du 1° mai au 25 juin et du 20 août au 30 septembre, des billets d'aller et retour individuels à prix réduits pour les principales stations thermales et climatiques du réseau P.-L.-M. Dans les deux cas, le voyage doit comporter un parcours simple d'au moins 300 kilomètres en 1re et 2º classes, d'au moins 500 kilomètres en 3º classe. L'itinéraire du voyage de retour peut être différent de celui du voyage d'aller.

La réduction est de 25 % en 1re classe, de 20 % en 2e classe pour un trajet simple de 300 kilomètres; de 30 % en 1re classe et de 25 % en 2e classe pour un parcours simple de 600 kilomètres. Elle est de 20 % pour un parcours simple d'au moins 500 kilomètres en 3° classe. La validité des billets est de 33 jours. Pour les billets de stations balnéaires seulement, elle peut être prolongée deux fois de 30 jours moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque prolongation, mais elle ne peut dépasser la date du 5 novembre. Dans tous les cas, les titulaires de billets individuels doivent effectuer leur voyage de retour, au plus tôt, après un délai de 12 jours compté du jour du départ, ce jour compris. (Communiqué.)

NÉCROLOGIE

La Revue de la Corse a le grand regret d'annoncer à ses lecteurs la mort de son précieux collaborateur, M. Paul Fontana, secrétaire général des Bibliothèque et Musée de la guerre, malade depuis plus d'un an. Il avait continué, malgré cela, ses recherches historiques sur la Corse et c'est sur son lit de souffrances qu'il avait rédigé le dernier article qu'il nous avait envoyé sur le contrat de fiançailles de Vannina et Sampieru (n° 44). La disparition de ce bon Français que ses services militaires avaient fait décorer de la Légion d'honneur, de cet excellent Corse qui avait le culte de notre petite patrie, de ce chroniqueur précis, vivant et consciencieux, de cet ami sûr et loyal enfin, attristera, nous en sommes convaincu, tous ceux qui l'ont connu et tous ceux qui ont apprécié ses articles. Pour notre part, nous en éprouvons un grand chagrin et nous nous associons de tout cœur à celui de ses deux frères: le colonel Mathieu Fontana, qui fit partie du cabinet du Président de la République, et Jean Fontana, professeur à la Faculté de droit de Téhéran, en Perse.

8 8 8

Le Directeur-Gérant, A. Ambrosi.



OUVRAGES RECOMMANDÉS

- Terre de Corse, par J.-B. Marcaggi: excellent ouvrage qui intéressera tout le monde et qui est abondamment illustré. Les chapitres sont consacrés à la préhistoire, à l'archéologie, aux légendes, à l'histoire, à la numismatique, à l'iconographie, aux beautés géographiques de la Corse. In-8° carré de 118 pages; prix: 10 fr., chez l'auteur, à Ajaccio.
- L'Annu Corsu, par P. Arright et A. Bontfacto, pour l'année 1928. L'éloge de cette publication, qui en est à sa sixième année, n'a pas besoin d'être fait. In-8° de 186 pages; prix: 7 fr., chez M. Bontfacto, professeur, 3, rue du Lycée, Nice.
- Histoire de la Corse, par A. Ambrosi-r., in-12 de 160 pages et 63 gravures. Chez l'auteur, place du Général-Beuret, 9, Paris-XV*, ou chez l'éditeur Jansson, successeur de Piaggi, à Bastia; prix: 5 fr.
- Géographie de la Corse, par A. Ambrosi-r., in-12 de 176 pages et 58 gravures. On peut la demander, comme l'Histoire, soit à l'auteur à Paris, soit à l'éditeur à Bastia.



Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Pour vous rendre au Maroc embarquez-vous à Marseille

La traversée la plus courte, la plus rapide, la mieux abritée, se fait par Marseille que desservent de nombreux trains à marche rapide, avec voitures directes en provenance ou à destination de Paris, des grandes villes de France et de l'étranger.

Les navires confortables et luxueux de la Compagnie Paquet (tel le Maréchal-Lyautey, — 10.500 tonnes, — le plus grand paquebot desservant l'Afrique du Nord) partent tous les samedis de Marseille pour Tanger et Casablanca, qu'ils atteignent respectivement le lundi soir et le mardi matin.

De Marseille également partent les seuls vapeurs qui desservent les autres ports du Maroc: Mazagan, Saffi, Mogador, Agadir; les ports de rivière: Larache, Rabat, Kénitra, et les ports du Maroc espagnol: Ménila, Cala del Quemado, Ceuta. Environ 360 départs par an (passagers et marchandises) sont ainsi assurés par la Compagnie Paquet.

Des billets comprenant le parcours par chemin de fer et le parcours maritime, valables 15, 30 et 90 jours et permettant l'enregistrement direct des bagages, sont délivrés, pour Tanger et pour Casablanca, par les principales gares P.-L.-M. et les agences de la Compagnie Paquet.

Visitez la Corse en autocar P.-L.-M.

A une nuit de traversée de Marseille, à quelques heures de Nice, l'île de Corse, pays des extrêmes et des contrastes, possède, dans un espace restreint, tous les climats, tous les aspects, tous les décors.

S'il est relativement facile de se rendre en Corse, il est aussi

facile d'y excursionner.

Les services d'hiver des autocars P.-L.-M., qui fonctionnent du 1^{ss} janvier au 16 mars, permettent de parcourir les sites les plus réputés de l'île: les Calanches de Piana, chaos de rochers dressant leurs silhouettes fantasmagoriques à plus de 400 mètres au-dessus du golfe de Portu; le défilé de la Scala de Santa Regina avec ses parois de granit qui s'étendent sur près de 8 kilomètres et projettent leurs découpures étonnantes au-dessus du Golu; les aiguilles de Bavella; la talaise de Bonifacio qui s'avance au-dessus des flots comme une proue de navire; enfin le Cap Corse et ses « Marines » d'une impressionnante beauté.

Les principales gares P.-L.-M. délivrent des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour les ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Ile Rousse, les gares de Corte, Ghisonaccia et Vizzavona.